



GAID SALAH : "ON NE SOUTIENT AUCUN CANDIDAT"

Page 4

**IN-AMENAS
(WILAYA D'ILLIZI)
10 QUINTAUX
DE KIF
SAISIS**

Page 23

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3856 | Ven. 29 - Sam. 30 novembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAMPAGNE ÉLECTORALE



ABDELAZIZ BELAID :
"NOUS NOUS
SOMMES ENGAGÉS
À PRÉSERVER
L'ALGÉRIE"

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'ALGÉRIE CONDAMNÉE

Page 3



ABDELKADER BENGRINA :
"LE PEUPLE EST
LE SEUL QUI DÉCIDE
DE SON SORT "



ALI BENFLIS :
"GRÂCE À L'ARMÉE,
L'ALGÉRIE A DÉPASSÉ
UNE SITUATION
DANGEREUSE"



ABDELAMADJID TEBBOUNE :
"IL EST GRAND
TEMPS DE PASSER
LE FLAMBEAU ..."



AZZEDINE MIHOUBI :
"LA NOUVELLE
CONSTITUTION SERA
LE FRUIT D'UN LARGE
DÉBAT"



41E VENDREDI DE MOBILISATION

LE HIRAK FIDÈLE À SES REVENDICATIONS

Page 4

Page 5



10
*circonscriptions
administratives
bientôt érigées en
wilayas.*

21
*médias étrangers
accrédités pour la
couverture de
l'élection du
12/12.*

65
*mille qx d'ail
produits localement
à travers le pays
sont stockés.*

Aïn-Defla exportera vers le Mali de l'huile de figues de Barbarie

Une opération d'exportation d'huile de figues de Barbarie produite à Aïn-Defla sera organisée courant 2020 vers le Mali, a appris l'APS auprès du directeur de la chambre locale de l'Artisanat et des métiers. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'exportation dont celle se rapportant aux produits du terroir", a précisé Djillali Choumani au lendemain de la Foire internationale de l'artisanat organisée à Bamako et dont l'encadrement de la participation algérienne a été confié à la chambre d'artisanat d'Aïn-Defla. Notant que l'huile de figues de Barbarie est un produit relevant de l'artisanat, il a fait savoir que la wilaya de Aïn Defla en a, lors de cette manifestation commerciale, "exposé une quantité importante laquelle a été particulièrement appréciée par les visiteurs". "Au cours de notre séjour au Mali, nous avons pu nous rendre compte que la population de ce pays consomme énormément de produits dits 'bio' et c'est pour cette raison que nous avons décidé de nous lancer dans cette



opération d'exportation vers ce pays", a-t-il expliqué. Selon lui, l'huile de figues de Barbarie qui sera exportée vers le Mali est produite par un artisan spécialisé dans l'extraction des huiles essentielles activant à Rouina, relevant qu'à la faveur de sa production de figues de Barbarie dépassant les 50.000 qx par an, "Aïn-Defla se doit de tirer profit de cette richesse".

Tizi-Ouzou se lance dans la culture des champignons



La culture de champignons, particulièrement de la variété pleurote, fraîchement introduite dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est toutefois une filière en quête d'accompagnement sur les plans organisationnel, financier de même qu'au niveau de la formation afin de permettre à ce nouveau créneau de se déve-

opper, de l'avis de pionniers de cette culture dans la région. Actuellement la culture du pleurote se développe timidement dans la wilaya de Tizi-Ouzou et le nombre de ceux qui produisent ce champignon se compte sur les doigts d'une seule main. Les principales difficultés évoquées par les championnistes, sont celles liées à une filière naissante, à savoir l'absence de cette culture dans la nomenclature des filières agricoles, la réticence des dispositifs d'aide à la création d'emplois et le manque d'information sur cette culture en hors sol, de certains acteurs du secteur qui devraient les accompagner. Pour contribuer au développement de cette filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (Itmas) de Boukhalfa a organisé dernièrement une session de formation sur la culture des pleurotes au profit d'une trentaine d'agriculteurs des wilayas de Tizi-Ouzou, B'jaïa, Bouira, et Boumerdès. Une autre aura lieu en janvier prochain au profit des cadres du secteur.

Tassili Airlines programme une desserte Oran-Strasbourg pour juillet 2020

Tassili Airlines (TAL) devrait lancer une desserte reliant Oran à Strasbourg en France à compter du 2 juillet 2020, au titre de l'extension de son réseau régulier international, a appris l'APS auprès de cette compagnie aérienne nationale. "Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des Boeings 737/800 NG, commercialisés en version bi-classes, d'une capacité de vingt (20) sièges en classe affaires et cent trente cinq (135) sièges en classe économique", a précisé la même source. A cet effet, les billets sont ouverts à la vente et une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 31.741 dinars algériens en TTC ou 280,86 euros pour un aller-retour. Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de Tassili Airlines, pourront réserver leurs billets via son interface web (www.tassiliairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement (Visa, MasterCard ou CIB et Edahabia). Pour rappel, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, qui s'est lancée dans le trans-



port du grand public aux niveaux national et international depuis mars 2013.

BELKACEM ZEGHMATI

"Le phénomène des lettres anonymes qui arrive quotidiennement aux structures locales et centrales du ministère de la Justice a pris ces dernières années des proportions phénoménales".

D
I
X
I
L
T



Des poules tuent... un renard à coups de bec

Les poules ont de tous temps été des proies faciles pour les renards. Mais celles du lycée de Pontivy ont décidé de se rebiffer. Un renard a ainsi été découvert mort dans le poulailler, le corps criblé de coups de bec.

Les 6.000 poules de ce lycée agricole ont l'habitude de gambader en liberté sur un site de deux hectares, et elles peuvent rentrer dans le poulailler par des petites trappes. C'est par l'une d'elles que le renard s'est certainement faufile. La lutte collective a payé...

Il éternue, sa voiture finit dans le... lampadaire

Plus de peur que de mal pour ce conducteur qui s'est quand même fait une belle frayeur. Il a en effet perdu le contrôle de son véhicule après une violente crise d'éternuements. Sa voiture a fini sa course dans un lampadaire avant de se coucher sur le flanc. Fort heureusement, le conducteur s'en est sorti indemne.

SUITE À LA RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Un refus unanime

La résolution non contraignante adoptée, jeudi à Strasbourg, par le Parlement européen à propos de la situation politique en Algérie, a suscité de vives réactions, qui l'ont considérée comme étant une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a affirmé, jeudi, que la chambre haute du Parlement rejetait les agendas étrangers dictés à l'Algérie, soulignant, dans ce cadre, l'indépendance de la décision politique de l'Algérie.

"Nous rejetons les agendas étrangers dictés à l'Algérie, et nous espérons que le peuple algérien donnera au monde une leçon à travers sa participation massive à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, et qui sera une réponse à même de permettre aux Algériens de lever haut la tête", a-t-il déclaré dans son allocution d'ouverture d'une plénière consacrée au vote de plusieurs textes de loi.

L'Assemblée populaire nationale (APN) a, à son tour, dénoncé jeudi la résolution

adoptée par le Parlement européen sur "la situation des libertés en Algérie", la qualifiant d'"ingérence flagrante dans les affaires internes" et de "provocation pour le peuple algérien".

"La résolution du Parlement européen vient au moment où le peuple algérien s'apprête à aller aux urnes pour choisir un président de la République, après un Hirak pacifique et un accompagnement, hautement professionnel, de la part de l'Armée populaire nationale (ANP), et des différents corps de sécurité, une fois parachever les instruments juridiques et les cadres réglementaires devant assurer la liberté, la transparence et la régularité de l'opération électorale, dans le cadre d'un processus démocratique traduisant le changement que connaît l'Algérie", indique l'APN dans un communiqué.

"L'APN, qui considère que ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg (siège du Parlement européen), est une ingérence flagrante dans les affaires internes et une provocation à l'égard du peuple algérien, dénonce catégoriquement toute ingérence, d'où qu'elle provienne, dans nos affaires internes", ajoute le communiqué.

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), n'est pas en reste, puisque il a exprimé, jeudi, "ses vives dénonciation et condamnation" de la résolution du Parlement européen sur "la situation des libertés en Algérie", affirmant qu'elle est basée sur "des renseignements erronés et des intentions malveil-

lantes". Dans une déclaration à l'APS, le président du CNDH, Bouzid Lazhari, a affirmé que le CNDH "s'interroge sur la source des informations contenues dans la résolution, lesquelles font état d'arrestations arbitraires sans toutefois en fournir des preuves", estimant qu'"il aurait été plus judicieux pour la partie qui est derrière ces informations, de les fournir au CNDH, qui a toutes les prérogatives pour enquêter sur les allégations relatives aux droits de l'Homme".

Pour le CNDH, "le Parlement européen suit la politique de deux poids deux mesures en la matière (droits de l'Homme), sinon pourquoi il ne s'intéresserait pas à ce qui se passe dans la bande de Gaza et dans d'autres lieux du monde, et focalise, en cette circonstance précise sur l'Algérie", a-t-il ajouté.

L'organisation des enfants de chouhadas (ONEC), à elle aussi dénoncé les déclarations de certains députés du Parlement européen au sujet de la situation en Algérie.

L'Organisation nationale des enfants des chouhadas (ONEC), a dénoncé, jeudi, les déclarations de certains députés du Parlement européen concernant la situation en Algérie, les qualifiant d'"ingérence flagrante" dans les affaires internes du pays et de "grave provocation" à l'encontre du peuple algérien.

"L'ONEC a pris acte avec colère et regret, des déclarations de certains députés du Parlement européen, qui s'inscrivent dans

la case de la flagrante ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de la grave provocation contre les Algériennes et les Algériens, qui rejettent catégoriquement l'ingérence étrangère dans leurs affaires internes", a précisé l'ONEC dans un communiqué.

De son côté, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, avait mis en garde que l'Algérie, en tant qu'institutions et peuple, n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes, appelant les différents partenaires à respecter ce principe. Par ailleurs, le groupe parlementaire Tajamoue Amel El Jazair (TAJ) à l'APN a affirmé, dans un communiqué, que la résolution du Parlement européen concernant l'Algérie était "une ingérence dans ses affaires internes, et un acte inacceptable qui va à l'encontre des intérêts communs des pays et des peuples".

D'autre part, le groupe parlementaire du Parti des travailleurs (PT) à l'APN, a dénoncé ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg, le qualifiant d'"ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de grave provocation à l'encontre le peuple algérien", exprimant son "rejet catégorique" de toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

L. B.

L'Algérie condamne et rejette l'immixtion "flagrante" dans ses affaires internes

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Algérie condamne et rejette "dans le fond et dans la forme" l'immixtion "flagrante" du Parlement européen dans ses affaires internes, et se réserve le droit de procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Le Parlement européen, sur instigation d'un groupe hétéroclite de députés partisans, a pris l'outrecuidante liberté de statuer sur le processus politique en cours dans notre pays, au moment précis où les Algériens s'apprêtent à élire, en toute démocratie et transparence, un nouveau président de la République", note la même

source, précisant que "les députés européens se sont même arrogés, toute honte bue, un droit d'exiger du Parlement algérien de modifier des lois que nos députés ont souverainement adoptées". "Par cette démarche, le Parlement européen a démontré son mépris, non seulement des institutions algériennes, mais également des mécanismes bilatéraux de consultation prévus par l'Accord d'association, y compris dans le domaine parlementaire", relève le communiqué, estimant que le Parlement européen "a surtout confirmé, à l'initiative des députés instigateurs, qu'il promet désormais ouvertement leur agenda du chaos provoqué, qu'ils ont malheureusement mis en œuvre dans bien des pays frères". "Il est révélateur qu'un des

Parlementaires européens ait fait l'éloge de la colonisation qui aurait permis, selon lui, l'exercice de la liberté de culte durant les 132 ans de l'occupation coloniale de l'Algérie", déplore la même source. "L'Algérie condamne et rejette, dans le fond et dans la forme, cette immixtion flagrante dans ses affaires internes et se réserve le droit de procéder à un examen général et attentif de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes, à l'aune de ce que ces institutions confèrent effectivement aux valeurs de bon voisinage ouvert, de coopération franche et de dialogue mutuellement respectueux", conclut le communiqué du MAE. C. A.

UNION EUROPÉENNE

Moghereni insiste sur le "respect total" de la souveraineté de l'Algérie

La Haute représentante de l'Union européenne (UE), pour la politique étrangère et la sécurité, Federica Moghereni, a insisté jeudi sur le "respect total" de l'Union à la souveraineté et l'autonomie de l'Algérie, "un pays voisin, mais aussi un partenaire politique et économique".

"L'Algérie n'est pas seulement un pays voisin, mais surtout un partenaire, politique et économique, un pays ami. Pour beaucoup de citoyens européens, l'Algérie est aussi la famille. Donc nous ne parlons pas d'un ami parmi d'autres, nous parlons d'un pays ami qui est très proche de nous", a réaffirmé la chef de la diplomatie

européenne, devant les eurodéputés à Strasbourg, lors d'un débat au Parlement européen ayant évoqué la situation en Algérie.

La déclaration de Mme Moghereni intervient en réaction à une résolution sans valeur contraignante adoptée à main levée, dans laquelle les eurodéputés ont dénoncé les "arrestations arbitraires" en Algérie, qui connaît des manifestations, et appelé le gouvernement à "trouver une solution à la crise actuelle basée sur un processus politique pacifique et ouvert".

Le eurodéputé français Raphaël Glucksmann (S&D, gauche), à l'origine

d'une résolution critique, est même allé à dire dans l'hémicycle à Strasbourg, qu'"Il est temps de montrer que nous sommes solidaires de l'Algérie". "Je pense que le premier sentiment que tous en Europe ressentons envers le peuple algérien, est l'amitié et la proximité. Notre respect pour la souveraineté et l'autonomie de l'Algérie est total. Il est très important que ce débat réaffirme cela de la plus forte et la plus claire des façons. C'est aux Algériens, et à eux seulement, de décider du présent et du futur de leur pays", a ajouté Mme. Moghereni.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE L'Espagne "appuie" le processus électoral

L'Espagne "appuie" le processus électoral du 12 décembre prochain, a indiqué jeudi à Alger, le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Karlaska, relevant que la situation actuelle en Algérie est une "question interne".

"L'Espagne a toujours considéré (concernant la situation en Algérie), qu'il s'agit d'une question interne, et le gouvernement espagnol appuie le processus électoral qui va se tenir le 12 décembre prochain", a souligné le ministre espagnol dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune.

Le ministre espagnol, qui répondait à une question sur l'annonce d'une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie, a précisé que son pays a un rôle de "modérateur" avec l'Union européenne.

Par ailleurs, M. Grande-Karlaska a indiqué avoir procédé avec son homologue algérien, à l'évaluation de la coopération bilatérale entre les deux pays, et "analysé les différents éléments susceptibles d'être développés".

La coopération en matière de lutte antiterroriste est "très étroite", a-t-il dit, rappelant que les deux pays avaient souffert du terrorisme interne, et ont fait face de manière "efficace et importante" à ce fléau, "dans le respect de l'Etat de droit".

R. N.

GAID SALAH :

"On ne soutient aucun candidat"

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé jeudi, que le Haut-commandement de l'ANP "n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens, et à la préservation de la stabilité de l'Algérie", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

PAR RANIA NAILI

Le chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé, lors d'une rencontre avec les personnels de la Garde républicaine, dans le même contexte, que "le peuple algérien, en cette phase particulière, poursuit son parcours historique et héroïque, grâce à son attachement solide à la patrie et sa cohésion avec son ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)". "On ne soutient aucun candidat, c'est au peuple de choisir, c'est lui qui est responsable du choix du nouveau Président qui est capable de diriger l'Algérie", a dit Gaïd Salah. Le chef d'Etat-major a indiqué qu'il "respectera son serment" au service de la patrie et du peuple. "Neuf mois que nous gérons cette situation et ce n'est pas facile, sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée", a-t-il encore dit.

Il a souligné que "les signes de la sortie de la phase actuelle se profilent à l'horizon, et les desseins tramés contre l'Algérie sont déjoués. De même, les ennemis de l'Algérie et ceux qui lui vouent la haine et conspirent contre son peuple, essuieront un échec cuisant. Ils seront à jamais entachés de déshonneur et d'opprobre, preuves de leur abandon de la patrie et du peuple, et les générations à venir connaîtront ces faits, génération après génération". Dans le même cadre, le vice-ministre de la Défense nationale a souligné que "les marches populaires que connaît l'ensemble du territoire national, reflètent le degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle. Elles reflètent également l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent, et leur sens du patriotisme". "Les marches pacifiques enregistrées à travers tout le pays, lors desquelles les fidèles enfants de notre peuple se sont tenus en rangs serrés pour soutenir le processus électoral et appuyer l'ANP dans ses positions, adhérant à son approche constructive pour surmonter cette phase sensible que traverse le pays, reflètent un degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle, afin d'entraver la marche de l'Algérie et de tous les Algériens", a-t-il relevé.



Pour le général de corps d'Armée, ces marches "reflètent, par ailleurs, l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur patriotisme sincère, et leur fierté d'appartenir à l'Algérie des sacrifices, des hauts-faits et des véritables principes nationalistes, desquels ils ne dévieront jamais, quels que soient les défis et les enjeux". Par ailleurs, il a relevé que "le peuple a fait montre d'une allégeance infinie envers la terre bénie de notre pays, irriguée par des rivières de sang tout au long de l'Histoire de l'Algérie, riche qu'elle est de gloires et de sacrifices", soulignant que "cette position a démontré aussi, que ce peuple demeure attaché au serment de nos vaillants ancêtres, qui ont consenti et sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux, pour libérer la terre et défendre l'honneur". Le général de corps d'Armée a indiqué, par la même occasion, que "le peuple algérien, appuyé par son armée qui l'a accompagné, de manière sincère et constante dans son élan pacifique pour atteindre ses aspirations légitimes, et qui s'acquitte de ses missions pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, protéger les frontières nationales, sauvegarder l'intégrité territoriale et l'unité populaire, a accompli d'énormes avancées sur la voie de la concrétisation de la volonté populaire qui se réalisera, grâce à Allah Le

Tout-Puissant lors de la prochaine échéance électorale du 12 décembre, par l'élection, en toute liberté et intégrité, du prochain Président de l'Algérie". Dans ce contexte précisément, il a affirmé que "les efforts consentis par tous les hommes dévoués dans les différentes institutions de l'Etat, à leur tête l'ANP, méritent la reconnaissance de tout un chacun". "Ces efforts contribueront certainement à concrétiser le projet nationaliste novembriste, qui mettra l'Algérie indubitablement sur la bonne voie afin d'occuper sa place pionnière et méritée parmi les nations, et pour que ces enfants aient la vie digne qu'ils méritent dans leur pays, qui possède tant de ressources et de richesses", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le général de Corps d'Armée a rappelé "la machination abjecte qui ciblait l'Algérie et qui a été décelée grâce à la conscience de l'ANP, de la portée de ces desseins tendancieux et grâce à la conscience du peuple algérien de leur gravité".

"J'ai eu à mettre en garde, auparavant dans mes précédentes interventions, contre une machination abjecte qui cible l'Algérie. Nous avons réussi, grâce à Allah, à la déceler et à avorter le complot que tramait la bande et les ennemis de l'Algérie. Ainsi et grâce à notre conscience, au sein de l'ANP, de la portée de ces desseins tendancieux, et à la prise de conscience par le peuple algérien de leur gravité, nous avons pu les déjouer, soucieux que nous sommes de l'intérêt du pays et de notre engagement à le protéger et à le défendre en toutes circonstances", a-t-il expliqué.

R. N.

41^e VENDREDI DE MOBILISATION

Le Hirak fidele à ses revendications

PAR ROSA CHAOUI

Le mouvement populaire ne donne aucun signe d'essoufflement. Hier vendredi, des Algériens sont de nouveau sortis manifester comme ils le font depuis le 22 février dernier. Cela fait donc dix mois, que les manifestants battent le pavé avec la même détermination. Les marches d'hier, à Alger et dans d'autres villes du pays, ont été similaires à celles qui les ont précédés depuis le mois de février. Les manifestants ont en effet mis en avant leurs revendications principales, portant notamment sur

la nécessité du changement radical et le départ de tous les symboles de l'ancien système. Ils ont scandé des slogans contre la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Ce scrutin a été rejeté par les manifestants qui ont juré de ne pas aller voter le 12 décembre. "Makanach nt-khabat maa el Issabat", slogan fétiche des manifestants, a été retenti partout. Pour eux, cette élection est loin de répondre aux aspirations du changement revendiquées par les Algériens. A ce titre, les cinq candidats à ce scrutin ont été décriés par les manifestants.

Les manifestants ont aussi mis en avant, la nécessité de libérer tous les détenus du Hirak. A Alger, les manifestants ont brandi une longue banderole avec les portraits des détenus du Hirak. Les manifestants ont aussi rendu hommage à Karim Tabou, et ce en présence de la femme de ce dernier et ses enfants. A Alger toujours, il a été observé une forte présence policière. L'on a noté aussi des pancartes qui rejetaient l'ingérence étrangère, et cela fait suite à la résolution du Parlement européen. A Oran, il y'avait aussi une grande mobilisation populaire. Un

rassemblement a été organisé devant le siège de la wilaya. "Ahia Zabana, silmiya silmiya, anjibou el houria li yessra issir (Oh Zabana, nous sommes mobilisés pacifiquement pour que l'Algérie soit indépendante adienne que pourra)" a scandé la foule qui s'est dit très déterminée à poursuivre le combat pacifique pour la démocratie. C'était les mêmes images un peu partout sur l'ensemble du pays. De Tizi-Ouzou, Bejaia, Annaba, Constantine, El Oued, Bechar, Chlef ou Biskra, c'était la même détermination.

R. C.

TRIBUNAL D'ORAN

Le dessinateur Nime placé en détention provisoire

Le dessinateur et bedéiste Abdelhalid Amine, alias Nime, a été placé en détention provisoire, avant-hier jeudi, par le tribunal de la Cité Djamel, à Oran, a annoncé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

L'artiste-peintre et bedéiste, Abdelhamid Amine, alias "Nime", a été arrêté mardi 26 novembre par les forces de l'ordre, au siège de son agence de publicité, "Créature". Il a été présenté jeudi devant le procureur de la République près le même tribunal.

Les forces de l'ordre ont réquisitionné tout son matériel informatique.

Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), son arrestation est liée aux dernières oeuvres du bedéiste, notamment "L'Elu", ou il a caricaturé les cinq candidats à la présidentielle du 12 décembre.

R. N.

TRIBUNAL DE AIN TÉMOUCHENT

Le petit-fils de Djamel Ould Abbès condamné à six mois de prison ferme

PAR ROSA CHAOUI

Le tribunal d'Ain Témouchent a condamné le petit-fils de l'ancien secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, à une peine de six mois de prison ferme, assortie d'une amende de 200.000 DA, dans

une affaire de "constitution d'association de malfaiteurs", "outrage à corps constitués", "humiliation de fonctionnaires", "atteinte à la vie privée des personnes" et "diffamation".

Trois autres accusés dans la même affaire ont été acquittés. Les quatre prévenus sont pour-

suivis dans une affaire de création d'une page sur les réseaux sociaux Facebook, qui avait suscité une controverse au niveau local et a comporté des accusations à l'encontre de responsables locaux, selon les faits du procès.

Le procureur général près le tribunal d'Ain Témouchent

avait requis, jeudi dernier, une peine de trois années de prison ferme et 200.000 DA d'amende à l'encontre du petit-fils de l'ancien secrétaire général du FLN, qui porte le même nom et prénom, et des trois autres accusés dans cette affaire.

R. N.

ABDELAZIZ BELAID :

"Nous nous sommes engagés à préserver l'Algérie"

Le candidat Abdelaziz Belaid a estimé, jeudi à Djelfa, que l'élection présidentielle du 12 décembre prochain se voulait "une occasion" pour les Algériens, "pour vaincre leurs souffrances", mais aussi la naissance de "l'Algérie des institutions".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le 12 décembre sera le jour de la sortie de la crise que traverse le pays, et une occasion pour les Algériens pour vaincre leurs souffrances", mais également la naissance "d'une Algérie fondée sur la justice, l'égalité et

de véritables institutions", a déclaré M. Belaid, lors d'un meeting populaire animé au théâtre régional de Djelfa, au 12e jour de la campagne électorale.

Appelant les Algériens qui ne réalisent pas, selon le candidat, "l'ampleur des dangers qui guettent notre pays", à bannir toutes les formes de violence, quels que soient les différends, le candidat du Front El Moustakbal a réaffirmé que l'élection était la seule solution pour sortir du statu quo, "car l'Algérie a besoin d'un Président". "Nous nous sommes engagés à préserver l'Algérie qui a payé un lourd tribut pour recouvrer son indépendance, comme nous sommes responsables devant les Chouhada et l'Histoire", a-t-il soutenu. Le prétendant à la magistrature suprême du pays a promis d'ériger l'Algérie, "en locomotive du Maghreb et de l'Afrique", en donnant la chance aux compétences et

cadres nationaux en vue d'amorcer une nouvelle ère et une véritable économie, basée sur les initiatives. Pour le candidat, les gouvernements précédents n'ont ménagé aucun effort en vue de "détruire" l'économie nationale, insistant sur la nécessité de "faire confiance à nos cadres et compétences, ainsi que d'encourager la recherche scientifique et les technologies". Selon le même candidat, la relance économique, rêvée par les Algériens, ne peut être réalisée qu'avec l'Afrique, ajoutant que son projet d'avenir est basé sur le Sud, qui sera le premier marché et une porte stratégique vers ces pays, ce qui impliquera le développement et l'extension des voies ferroviaires, en prévision de la dotation de toutes les régions avec toutes les structures nécessaires, dont toute capitale économique a besoin.

R. R.

ABDELKADER BENGRINA :

"Le peuple est le seul qui décide de son sort"

PAR RAYAN NASSIM

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelkader Bengrina, a affirmé, jeudi à Ain Defla, que "le peuple est le seul qui décide de son sort, lors d'élections régulières et transparentes", estimant que "la nouvelle Algérie ne tolèrera, ni n'acceptera, sous aucune condition, la fraude contre la volonté populaire". "Le peuple est le seul qui décide de

son sort lors d'élections régulières et transparentes.

Si cela arrive, le prochain Président sera au service du peuple, et s'il y a fraude, il sera le serviteur de celui qui le désignera à la tête du pays", a déclaré M. Bengrina, lors d'un meeting populaire à la maison de Culture, Emir Abdelkader dans la ville d'Ain Defla.

"La nouvelle Algérie ne tolèrera, ni n'acceptera, sous aucune condition, la fraude

contre la volonté populaire", a-t-il soutenu. Soulignant que le peuple "a atteint un niveau de conscience élevé, qui lui a permis de faire tomber la bande, en sortant le 22 février contre la corruption", M. Bengrina a tenu à préciser que "si les relais de la bande ont l'intention de frauder, ils doivent se rappeler que le Hirak du 22 février peut se calmer, mais va se soulever une deuxième fois".

R. N.

AZZEDINE MIHOUBI :

"La nouvelle Constitution sera le fruit d'un large débat"

PAR RIAD EL HADI

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi, s'est engagé, vendredi depuis Souk Ahras, à procéder à une réforme de la Constitution qui consolide les institutions de l'État.

S'exprimant lors d'une rencontre de proximité avec les citoyens de la commune de Machrouha, Mihoubi a indiqué que "la décision appartient désormais au peuple, et toute décision concernant son destin passera par une consultation populaire, une démarche qui se concrétisera à travers une Constitution solide qui protège

les institutions de l'Etat de toute crise politique". "La nouvelle Constitution sera le fruit d'un large débat associant la classe politique et les experts, et permettra de se référer aux institutions, à chaque fois que le pays est confronté à une crise", a ajouté le candidat.

R. E.

ALI BENFLIS :

"Grâce à l'Armée, l'Algérie a dépassé une situation dangereuse"

Après le rappel bref sur le parcours de l'Emir Abdelkader, le candidat à la magistrature suprême à enchaîné directement son discours, sur l'urgence de renforcer le Fond national intérieur qui passe par la construction des institutions solides et la cohésion entre les citoyens et les institutions sécuritaires. Animant un meeting populaire, avant-hier jeudi, à la salle omnisports de Mascara, Ali Benflis a affirmé que grâce aux efforts de l'Armée

nationale populaire, l'Algérie ne vit plus une crise sécuritaire. Pour le président de Talaia El Houriate, toutes les tentatives de perturbation de la Révolution pacifique par des forces extra constitutionnelles, ont été vouées à l'échec, grâce à l'Armée. "Grâce à la vigilance de l'Armée, l'Algérie a dépassé une situation dangereuse", a-t-il dit. Devant ses partisans, Benflis a estimé que le chemin le plus court et le plus sûr, c'est d'aller aux élec-

tions. "Depuis 2011, l'Algérie n'a pas un Président qui parle aux citoyens, et représenté le pays dans des sommets mondiaux". "Est ce que le pays mérite ce sort", s'interroge-t-il. Détaillant les grands axes de son programme, le candidat a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les jeunes dans la vie politique et économique. "Si je suis élu, je m'engage à revoir en priorité la révision des modalités d'octroi des crédits".

ABDELAMADJID TEBBOUNE :

"Il est grand temps de passer le flambeau ..."

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre Abdelamadjid Tebboune a promis depuis la wilaya de Ghardaïa, à faire de l'année 2020 celle du véritable changement. S'exprimant lors d'un meeting organisé à la salle du cinéma de la commune de Ghardaïa, le présidentiable s'est engagé à éradiquer tous les bidonvilles en Algérie. Tebboune ne met pas tous les hommes d'affaires dans le même sac. Selon lui, de véritables patrons qui aiment le pays et travaillent dans la transparence, qu'il faut accompagner dans leur projets pour créer de la richesse et de l'emploi. Il a soutenu son programme électoral comprenant 54 engagements, pose un diagnostic et propose un remède aux problèmes en matière économique, politique et sociale. Il a affirmé, qu'il fera entrer l'Algérie dans une nouvelle étape en honorant les sacrifices des martyrs et en restant fidèle aux principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Le candidat dira que son programme accorde une importance capitale aux jeunes. "Il est grand temps de passer le flambeau aux jeunes générations", a-t-il rappelé. Evoquant la prochaine échéance électorale, Tebboune a affirmé que la tenue de la présidentielle en cette conjoncture précise, était "un impératif national", pour sauver le pays des menaces qui le guettent et barrer la route aux tenants des complots.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'ANIE rejette l'usage de la violence

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a exprimé, jeudi, "son rejet catégorique" de l'usage de la violence pour exprimer les vues et les positions, lors de la campagne électorale pour la Présidentielle du 12 décembre prochain, déplorant l'incident survenu, mercredi, dans la wilaya de Bouira lors d'un meeting animé par le candidat Ali Benflis. Dans une déclaration à la presse, le chargé de l'information de l'ANIE, Ali Draâ, a souligné: "nous déplorons fortement ce qui s'est produit, mercredi, dans la wilaya de Bouira", précisant que l'Autorité "a appelé, depuis le début de la campagne électorale, toute partie, qu'elle soit pour ou contre l'élection présidentielle, à faire preuve de calme lors de toute activité politique". "Toute revendication ou protestation doit être exprimée de manière pacifique, sans recourir à l'usage de la violence qui engendre la violence, chose qui est totalement inadmissible", soulignant que "les problèmes ne se règlent pas par la violence, mais plutôt par le dialogue, la tolérance et le consentement, quel que soit la divergence des programmes, des vues et des positions", a ajouté M. Draâ. Par ailleurs, le responsable a qualifié de normal "l'échange de propos entre les cinq candidats à la Présidentielle, chacun d'entre eux ayant sa propre méthode pour défendre son programme", précisant que l'autorité "n'a reçu jusqu'à présent, aucune plainte d'aucun candidat, et appelle tout un chacun à faire preuve de retenue et de calme et à éviter les déclarations pouvant nous pousser vers des méandres aux issues incertaines".

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

72 journalistes étrangers accrédités

Soixante-douze (72) journalistes de 12 nationalités différentes, exerçant pour le compte de 38 médias, ont été accrédités pour couvrir l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, a annoncé jeudi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dans un communiqué. "Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues en vertu des dispositions de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019, notamment son article 49, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a accrédité, à la date du 27 novembre, 72 journalistes de 12 nationalités différentes, exerçant pour le compte de 38 médias arabes, africains, européens, asiatiques et américains, appelés à couvrir les élections présidentielles du 12 décembre 2019", a précisé la même source. L'ANIE a indiqué qu'elle "continuera à recevoir les demandes d'accréditation introduites par les médias étrangers jusqu'au 2 décembre 2019, dernier délai pour le dépôt de ces demandes au niveau des Représentations diplomatiques et consulaires algériennes".

R. N.

LOI DE FINANCES 2020

Le quitus du Conseil de la nation

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi à l'unanimité, le texte de Loi de finances 2020 lors d'une plénière présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal et d'autres membres du gouvernement.

PAR RAHIMA RAHMOUN

Au terme de la séance, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a affirmé que l'adoption du texte de Loi de finances 2020 et du texte de loi organique amendant et complétant la loi organique N 18-15, relative aux lois de finances, vient relancer la dynamique de promotion de l'investissement sérieux et de l'activité de production, afin d'encourager l'initiative. Ces lois contribueront également à encourager les projets porteurs de valeur ajoutée et créateurs de richesse et

d'emplois, a assuré le ministre. "Nous espérons voir ce cadre juridique booster l'économie nationale et le climat des affaires, en assurant les meilleures conditions durables pour poursuivre la transition économique, qui s'opère graduellement, en prenant en compte l'encouragement des star-tup", a affirmé M. Loukal. Ces lois sont à même de contribuer, en outre, selon le ministre, à tracer une politique fondée sur l'encouragement de la recherche scientifique, le développement technologique et l'utilisation des nouvelles technologies, dans la satisfaction des préoccupations inhérentes à la préservation de l'environnement et l'adoption des énergies renouvelables. Le gouvernement s'attèle à poursuivre les efforts pour la réalisation des grands équilibres financiers, l'amélioration du recouvrement fiscal et l'utilisation rationnelle et efficace des ressources publiques, a-t-il encore

ajouté. Lors des séances de débat, le premier argentier du pays a indiqué, que le projet de loi a été élaboré dans "un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'énergie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole, et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes", a précisé M. Loukal, ajoutant que l'Etat veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois. Il a été procédé, selon le même responsable, à l'affectation d'un montant supplémentaire estimé à 150 milliards de DA aux dépenses imprévues, dont 70 mds DA pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'habitat. Rappelant dans le même contexte, que les principales dispositions législatives contenues dans le texte,



sont réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, M. Loukal a fait savoir que le projet de loi a prévu des incitations fiscales au profit des start-up, outre la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays, en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir.

R. R.

PRÉVENTION CONTRE LA CORRUPTION

La société civile doit contribuer aux plans d'action

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a appelé, jeudi à Alger, l'ensemble des acteurs de la société civile à contribuer à l'élaboration de plans d'action sur le terrain, en matière de lutte contre la corruption et à l'adhésion à une démarche de sensibilisation et de promotion du civisme pour lutter contre ce phénomène. "La société civile, toutes franges confondues, doit jouer un rôle 'pivot' dans l'élaboration de la politique globale de prévention contre la corruption, a déclaré M. Kour à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur l'élaboration de l'avant-projet de la politique globale de prévention contre la corruption".

"Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de consultations lancées par l'Organe, dans le but d'associer l'ensemble des acteurs de la scène nationale pour contribuer à la conception de l'avant-projet de la politique globale de prévention contre la corruption", a-t-il précisé, ajoutant que "cet avant-projet sera concrétisé dans le cadre d'une coopération avec le Programme des

Nations-unies pour le développement (PNUD), Après signature d'une convention de coopération par les deux parties". Après avoir appelé l'ensemble des acteurs de la société civile à contribuer au parachèvement de l'Etat de droit, dans le cadre d'une démocratie participative en vue de consacrer une politique globale de prévention contre la corruption, le président de l'ONPLC a insisté sur "la nécessité de s'inspirer des expériences des pays avancés en matière de prévention et de développement". Rappelant les pas franchis par l'Etat en matière de prévention contre la corruption, à travers le démantèlement de ses réseaux et le tarissement de ses ressources, M. Kour a affirmé que "les pouvoirs publics se chargent de poursuivre les personnes impliquées dans les affaires de corruption, quels que soient leurs fonctions ou leur rang social".

Il a fait savoir, en outre, que la vision de l'ONPLC tend à "instaurer les règles d'intégrité, de transparence et de responsabilité, à travers l'élaboration d'une politique de lutte contre la corruption", mettant en avant l'importance de l'adhésion de tous

les acteurs à cette démarche, sans restriction aucune, car cette politique, a-t-il expliqué, "reflète la doctrine de l'Etat dans la prévention contre ce phénomène, mais trace également ses axes stratégiques et sa politique sectorielle".

En vue d'encourager la prévention et la lutte contre la corruption, M. Kour a annoncé que son instance œuvrait à l'institution du "Prix national pour la meilleure action sur le terrain de lutte contre la corruption", avec la participation de tous les acteurs, notamment de la société civile et des organisations activant en la matière.

"L'élaboration d'une politique de lutte contre la corruption vise à fixer les principaux objectifs de prévention et de lutte, pour consolider l'intégrité des fonctionnaires publics, outre la sensibilisation aux risques de la corruption, le renforcement du contrôle, l'implication de la société publique dans la prévention contre ce phénomène et la consécration des règles de gouvernance pour l'instauration de l'Etat de droit", a-t-il souligné.

R. N.

1^{er} SALON NATIONAL

Promouvoir les produits du terroir

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité de promouvoir les produits de terroir qui représentent une valeur ajoutée pour l'économie nationale.

"Ces produits, connus pour leur haute qualité, constituent une valeur ajoutée pour l'économie nationale et contribuent, de même, à la promotion des exportations hors hydrocarbures, ce qui nécessite davantage d'efforts pour leur promotion et valorisation aux plans national et international", a indiqué M. Omari à l'ouverture du 1^{er} Salon national des produits du terroir, au Palais des expositions en présence de nombre de ministres et d'ambassadeurs.

Visitant les différents stands de ce Salon, le ministre a affirmé que l'organisation de cette manifestation économique constituait une opportunité pour faire connaître

les différents produits agricoles dont recèle l'Algérie. Selon le premier responsable du secteur, il sera procédé, lors de cette exposition à laquelle participent plus de 150 exposants de différentes filières agricoles, à l'organisation de conférences et d'ateliers scientifiques et techniques pour traiter les problématiques relatives aux produits de terroir. Ces débats permettront, a-t-il souligné, de tracer une "feuille de route pour prendre les mesures devant remédier aux lacunes et aux obstacles enregistrés".

Pour sa part, le ministre du Commerce, Said Djellab, a déclaré à l'APS que son secteur était en passe d'accompagner les opérateurs économiques dans la filière dattes, à travers la mise en place de mécanismes devant faciliter les opérations d'exportation à partir des sites d'emballage. Il a précisé, en outre, que les agents de commerce et des douanes se rendaient

dans les sites d'emballage, en vue d'accomplir les procédures relatives à l'export en évitant aux opérateurs de se déplacer. Soulignant que son secteur a renforcé le dispositif de contrôle aux frontières afin d'éviter toute tentative de contrebande de marchandises destinées à l'exportation, le ministre a fait savoir que son département ministériel avait fixé des prix "indicatifs", à l'effet de valoriser les produits algériens à l'étranger.

Outre les dattes, ce Salon abrite également des exposants d'autres produits agricoles de haute qualité, lesquels font partie du patrimoine algérien à l'instar de la figue sèche, du miel et de l'huile d'olive.

Cette 1^{ère} édition du Salon national des produits de terroir a été marquée par l'exposition du "Safran", qui célèbre sa première fête nationale, avec la participation de plus de 10 producteurs locaux.

R. N.

TÉLÉDIFFUSION
D'ALGÉRIE (TDA)

Said Boudjemadi, nouveau directeur général

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre par intérim de la Culture, Hassane Rabehi, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation du nouveau directeur général de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), Said Boudjemadi, en remplacement de Chawki Sahnin.

Supervisant la cérémonie d'installation, M. Rabehi a mis en avant l'importance de cette entreprise, au regard des services fournis en matière de communication, indiquant qu'"avec l'évolution des Technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Algérie s'est dotée d'équipements et a formé des experts et techniciens hautement qualifiés". Les services modernes prodigués par cette entreprise publique sont à même de renforcer la souveraineté nationale, et d'assurer une autonomie en matière de télédiffusion, a-t-il soutenu.

A cette occasion, le ministre a évoqué l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, la qualifiant d'"issue la plus sûre et incontournable", en vue de sortir de la crise que traverse le pays, appelant les citoyens à participer massivement à cette échéance.

Dans ce sillage, M. Rabehi a fait part de "l'adoption de toutes les lois et mesures inhérentes à la couverture médiatique de ce rendez-vous, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les représentants des cinq candidats et les médias".

"Jusqu'à ce jour, la couverture médiatique se passe dans des conditions normales", a-t-il rassuré, faisant état "du traitement, jusque-là, de plusieurs demandes d'accréditation de journalistes algériens et étrangers, pour la couverture de cette élection".

R. N.

RISQUES DU MARCHÉ FINANCIER

La prévention implique le respect des lois

La réforme du système financier et la réorganisation bancaire suivant les normes internationales sont indispensables et urgentes pour que l'Algérie s'insère dans le paysage financier mondial.

Il s'agit de normaliser ses relations financières internationales avec les pays dotés d'une législation attractive et favorisant les transactions financières et les échanges commerciaux. C'est tout le système de change qui doit être en parfait ordonnancement pour une meilleure circulation des capitaux et des flux financiers. Les travaux du 3e Atelier technique sur la conformité, organisé à Alger, ont focalisé sur la prévention des risques du marché financier à travers le respect des lois nationales et internationales en vigueur et la formation de la ressource humaine.

Lors de cette rencontre organisée au siège du ministère des Finances, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah, a mis en avant l'importance d'un respon-

sable de conformité dans tout établissement financier pour le contrôle, l'application des lois et le signalement.

Berrah a précisé que le gouvernement souhaite, à travers la Cosob, former les acteurs du marché financier dans le domaine de la conformité et instaurer des règles de déontologie pour encourager la concurrence loyale.

Soulignant que la conformité des activités des établissements aux lois et normes en vigueur "n'est pas une entreprise facile en raison des nouveaux développements dans le secteur financier", le président de la Cosob a précisé que "les pratiques qui étaient acceptées par le passé ne le sont plus actuellement du fait de plusieurs facteurs".

Berrah, qui a relevé que plusieurs administrations, notamment les nouvelles, étaient "non conformes aux lois", a préconisé "l'accompagnement des fonctionnaires et des personnels pour améliorer leur relation aux clients ainsi que leur performance et ce, dans le respect des lois".

Evoquant le dossier de la création d'un Observatoire de la déontologie de l'entreprise, qui sera soumis au Gouvernement, Berrah a précisé qu'il s'agit d'un établissement autonome qui sera placé soit auprès de la présidence de la République, du Premier ministre

ou du ministère des Finances et que sa mission principale sera d'élaborer un code de déontologie pour les établissements financiers. Concernant les ateliers techniques sur "la conformité" organisés par la Cosob, Berrah a insisté sur leur importance, plaidant pour leur organisation tous les six mois au minimum. Pour sa part, le président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), Ahmed Saïdi, a affirmé que la réalisation des objectifs de la conformité et de la gestion des risques demeure un défi international dépassant le cadre géographique des Etats et exigeant des efforts supplémentaires et durables. La lutte contre la corruption doit être appréhendée en tant que culture au sein des administrations de tous les établissements, a-t-il estimé, appelant les participants à cet atelier à la mise en place d'un fichier de risque et de conformité auquel se réfèrent les établissements, et qui doit être actualisé régulièrement.

De son côté, le chef des études auprès de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Azzedine Kaoua, a mis en avant la nécessité de conférer le caractère obligatoire aux opérations de gestion des risques et de conformité au niveau des institutions financières algériennes et

ce, à travers un programme et un plan d'action aux contours bien définis.

Un cadre juridique contraignant exige la définition d'un fichier spécifique des risques pour aider davantage les établissements à adhérer à la lutte contre la corruption. Lors de ces travaux, le secrétaire d'Etat à l'économie au ministère des Finances suisse a donné un exposé sur l'expérience de son pays en matière de lutte contre la corruption, mettant en exergue le rapport des activités annuelles du Groupe de travail en matière de lutte contre la corruption et les résultats internes de la Suisse en la matière avec les principales recommandations adressées au gouvernement.

De son côté, l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Lukas Rosenkranz, a indiqué que la garantie de la conformité des lois aux normes internationales est très importante en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, relevant que même les pays pionniers dans ce domaine ne sont pas à l'abri des scandales de corruption, d'où la nécessité d'ouvrir le domaine à l'échange d'expériences.

Les lois constituent une protection efficace à la condition d'être appliquées intégralement et rigoureusement, a-t-il conclu.

R. E.

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DE L'ENTREPRISE

La nécessaire valorisation des ressources humaines

Les participants à une journée d'étude sur la promotion de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, organisée à Bordj Bou-Arréridj ont mis l'accent sur la valorisation et la qualification des ressources humaines pour s'en servir comme base pour développer l'entreprise économique.

Cette journée d'étude a été organisée afin de permettre aux opérateurs économiques locaux d'échanger des idées avec le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (Fnac), et de faire un tour

d'horizon sur les missions dévolues à cet organisme public en matière de formation continue, a indiqué, à l'APS, le directeur local de la Formation et de l'enseignement professionnels.

Mohamed Helassi a, par ailleurs, insisté sur la valorisation du capital humain et le développement de la formation via l'apprentissage afin d'intégrer les jeunes dans le monde du travail et faire en sorte que les entreprises puissent bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée. De son côté, le directeur général du Fnac, Lakhdar Chenoufi, a expliqué que

la mission de cet organisme, placé sous la tutelle du ministère de la Formation professionnelle, est de financer en partenariat avec les fonds existants, des actions de formation continue et d'apprentissage au sein des entreprises économiques en sus d'engager des programmes de développement des ressources humaines au profit des opérateurs économiques.

Il a, en outre, expliqué que les ressources financières du Fnac proviennent de la taxe de la formation professionnelle continue et la taxe de l'apprentis-

sage auxquelles sont soumis les employeurs à l'exception des institutions et administrations publiques, soulignant que ces deux taxes représentent 2% de la masse salariale annuelle de l'entreprise.

Il est à noter que cette journée d'études a enregistré la participation de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage, la Direction locale de l'emploi et la Chambre de commerce d'industrie, CCI - El Biban.

R. E.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ALLEMAND

Création du 1^{er} réseau algérien d'efficacité énergétique

La 2e édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie a été couronnée par le lancement du premier réseau algérien de l'efficacité énergétique.

Regroupant huit entreprises nationales privées et publiques, ce réseau pilote permettra à l'Agence pour l'utilisation et la rationalisation de l'énergie (Aprue) et à l'Agence de coopération allemande Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) d'accompagner les membres et de les responsabiliser en matière de gestion de l'énergie.

Il permettra, également, l'organisation de formations continues au profit des membres sur des thématiques liées à l'efficacité énergétique.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux, la secrétaire générale du ministère de l'Énergie, Fatma-Zohra Cherfi, a indiqué que cette seconde édition "témoigne d'une volonté algéro-alle-

mande d'encourager des partenariats fructueux dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'économie énergétique". Selon elle, le partenariat, à l'image de celui conclu entre l'Algérie et l'Allemagne, reste le "meilleur moyen" d'assurer un transfert des technologies et de savoir-faire dans le domaine de l'efficacité énergétique. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, de mettre les expériences de la transition énergétique engagée par l'Allemagne au profit des partenaires algériens afin de soutenir l'Algérie dans sa politique énergétique. Pour sa part, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Ulrike Knotz, a indiqué, qu'à travers cette journée, les deux pays s'adressent aux défis de la transition énergétique avec des concepts et des technologies innovantes qui seront discutées en détail à cette occasion. "Ensemble, avec un échange de connaissances et de bonnes

pratiques, nous pouvons avancer avec des pas sûrs, vers une transition énergétique au niveau de nos pays et à l'échelle internationale", a-t-elle estimé. Le partenariat énergétique algéro-allemand a été mis en place en 2015 à la suite d'une déclaration commune. Il dispose d'une structure d'appui au sein de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) à Alger et à Berlin, qui soutient le fonctionnement de cette coopération bilatérale et joue le rôle d'interlocuteur et de plateforme d'échange.

S'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales, la rencontre a été organisée par le ministère algérien de l'Énergie et le ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie pour débattre, notamment, des questions relatives au rôle des innovations dans la phase actuelle de la transition énergétique, les concepts inno-

vants à adapter pour l'Algérie concernant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la digitalisation.

Cette journée a eu pour but aussi d'approfondir la coopération entre les deux pays et de faire avancer leur transition énergétique. La rencontre a vu la participation, pour la partie algérienne, des représentants de la Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), de l'Agence nationale pour la rationalisation et l'utilisation de l'énergie (Aprue) et du Commissariat national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). La partie allemande a été représentée, quant à elle, par des responsables d'instituts et d'entreprises allemands comme Fraunhofer ISI, Next Kraftwerke et ABB.

R. E.

ALGER, MONITEURS D'AUTO-ÉCOLES

Plaidoyer pour un changement des méthodes de travail



Les moniteurs des auto-écoles dans la wilaya d'Alger doivent "changer" leurs méthodes d'enseignement et adopter de nouvelles techniques contribuant à la sensibilisation routière des conducteurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'apprentissage moderne de la conduite exige l'introduction de simulateurs de nature à aider l'apprenti à "assimiler la conduite du véhicule sur le plan théorique et pratique, notamment l'usage du levier de vitesse, les freins, l'accélérateur et les autres composants importants dans le véhicule. La présidente de l'Association des moniteurs professionnels d'auto-écoles de la wilaya d'Alger, Nabila Ferhat, a appelé à "changer" les méthodes de travail des moniteurs à travers la wilaya d'Alger, relevant que la pratique sur le terrain faire ressortir

un besoin de cette catégorie à "l'adoption des techniques modernes d'enseignement et des méthodes contribuant à la sensibilisation routière". L'apprentissage moderne de la conduite exige l'introduction de simulateurs de nature à aider l'apprenti à "assimiler la conduite du véhicule sur le plan théorique et pratique", notamment l'usage du levier de vitesse, les freins, l'accélérateur et les autres composants importants dans le véhicule.

Affirmant que "l'heure était venue pour la révision du volume horaire de la formation des moniteurs", Mme Ferhat a assuré qu'une durée de trois mois (une semaine chaque mois pour une durée globale de 21 jours seulement) est "insuffisante" pour décrocher une capacité professionnelle dans ce domaine, avant de proposer "la création d'une école supérieure de formation des moniteurs à Alger". Elle a plaidé, dans ce cadre, pour une "prolongation de la durée de la formation à une année", une démarche, a-t-elle dit, permettant d'approfondir "la responsabilité juridique" chez le

moniteur.

Mme Ferhat a rappelé, par ailleurs, "le dernier recensement effectué par le ministère des Transports (2018-2019) concernant la capitale, lequel fait ressortir l'existence de 983 moniteurs répartis sur 626 auto-écoles (3 seulement pour les personnes aux besoins spécifiques) exerçant à bord de 978 voitures sillonnant les différentes communes des 13 circonscriptions administratives de la wilaya". Elle a fait état d'un "projet de convention entre son association et le bureau local des Scouts musulmans algériens (SMA) pour la préparation d'un projet de sessions de formation au profit des enfants (5 à 17 ans)".

Les espaces publics et les cours des écoles devront abriter des manifestations dans le domaine de la sécurité routière, des manifestations encadrées par les agents de la sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la protection civile.

B. M.

ORAN, PORT ET LITTORAL

Vers l'ouverture de nouvelles lignes en prévision des JM 2021

Des "démarches sont en cours pour l'ouverture de nouvelles lignes sur le littoral à partir du port d'Oran en prévision des Jeux méditerranéens 2021", a appris l'APS auprès de la directrice régionale ouest de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV).

En marge de l'inauguration d'une nouvelle agence commerciale de l'entreprise à l'est d'Oran, Zerouali Amaria a fait savoir que "des négociations sont en cours entre la direction générale de l'ENTMV et le ministère des Travaux publics et des Transports pour l'ouverture de nouvelles lignes maritimes en prévision des JM prévus en 2021 dans la capitale de l'Ouest algérien". Les lignes proposées, dont Oran-Mers

El Hadjadj et Oran-Mostaganem, devront impulser une dynamique au tourisme, a-t-on souligné, signalant que la seule ligne urbaine côtière Oran-Aïn Turck desservie par l'ENTMV chaque saison estivale a enregistré, en juillet et août derniers, 20.000 voyageurs.

L'ouverture de la nouvelle agence commerciale de l'ENTMV à Hai USTO s'inscrit dans le cadre d'un déploiement visant à rapprocher davantage les citoyens de l'entreprise, de par la proximité de cette structure des différentes communes de la wilaya.

L'ouverture de cette agence, qui coïncide avec la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la

Guerre de libération nationale, intervient suite à la fermeture de celle se trouvant au sein du port d'Oran et s'ajoute aux agences situées au boulevard de la Soummam (principale) et au boulevard Abane-Ramdane au centre-ville d'Oran.

La direction régionale de l'ENTMV compte 11 agences commerciales réparties à travers des wilayas de l'ouest du pays, dont une nouvelle ouverte en mars dernier à Aïn-Témouchent.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT

Dossier technique pour la labellisation de l'oignon blanc d'Oulhaça

Les responsables du programme d'action pilote de développement rural et agricole ont élaboré un dossier technique visant la labellisation de l'oignon blanc de la région de Oulhaça dans la wilaya d'Aïn-Témouchent. Ce dossier déposé au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche comporte le nom de souche et les caractéristiques techniques de ce légume dont la culture n'utilise pas de produits chimiques.

La culture de l'oignon blanc d'Oulhaça repose sur la pluviométrie et n'utilise pas les systèmes d'irrigation en vigueur pour d'autres produits agricoles et se distingue par des caractéristiques dans son processus agricole, selon les recherches concrétisées dans le cadre du programme d'action pilote de développement rural et agricole en cours en partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne.

Bouziane Rahmouni a encore fait remarquer que cet oignon blanc figure dans la liste de 87 produits agricoles locaux au niveau national. Le programme d'action pilote de développement rural et agricole, lancé en 2017 et doté d'une enveloppe financière de 20 millions d'euros, porte sur l'accompagnement des agriculteurs locaux, leur soutien technique. Il vise la création d'une association de valorisation des maraîchers d'Oulhaça cette année, qui constituera un support fondamental de soutien au projet de labellisation de l'oignon blanc.

ORAN

L'Usto-MB initie un concours pour l'égalité des chances

Un concours pour la promotion de l'égalité des chances parmi les étudiants est en voie de lancement à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB).

"Il s'agit d'un concours d'idées qui sera couronné par l'attribution d'un Prix pour l'égalité des chances", a précisé à l'APS le coordinateur local du programme national "Adéquation-formation-emploi-qualification" (Afeq), Hassane Bouklia. Une rencontre entre les membres et partenaires du programme "Afeq" est prévue dimanche prochain à l'USTO-MB à l'effet de procéder au lancement du concours qui sera précédé d'une campagne de sensibilisation sur l'intérêt de cette initiative.

Cette opération n'est pas limitée à la parité des genres, il est également question de l'égalité des chances dans les formations universitaires pour tous les étudiants, dont la catégorie des personnes vulnérables ou aux besoins spécifiques. Une autre thématique intitulée "Les étudiants et le marché de l'emploi" est proposée aux candidats qui disposent d'un délai allant jusqu'au 15 janvier prochain pour le dépôt de leur dossier de participation.

L'USTO-MB a été désignée, pour rappel, établissement pilote dans la région ouest du pays pour la mise en œuvre du programme national "Afeq" qui a pour objectif essentiel la consolidation de l'employabilité des diplômés universitaires.

APS

CONSTANTINE, ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Hausse du nombre d'interventions de secours



Une hausse de 42,70% du nombre d'interventions des pompiers secouristes dans les accidents d'asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistrée depuis le début de l'année 2019.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'apprend l'APS auprès des responsables de la Protection civile.

Pas moins de 153 interventions ont été effectuées au cours de cette année. Les éléments de la Protection civile déplorent la mort de 6 personnes par asphyxie au monoxyde de carbone, dont 2 enfants et 2 femmes, contre 8 décès enregistrés durant la même période de l'année dernière, lors de laquelle 112 interventions ont été effectuées.

S'exprimant en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone, le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile,

le lieutenant, Nouredine Tafer, a indiqué à l'APS que cette opération, organisée en collaboration avec plusieurs directions concernées a "ciblé les cités de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV) 20 de la ville Ali-Mendjeli".

Selon le même responsable, cette "caravane de prévention, menée en coordination avec la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, ainsi que la direction du commerce, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis visant à informer et à sensibiliser quant aux dangers de la mauvaise utilisation des appareils fonctionnant au gaz naturel, ainsi qu'à inculquer une culture de prévention chez les citoyens".

Les éléments de la Protection civile ainsi que ceux de la concession de l'électricité et du gaz ont effectué une opération porte à porte dans des cités récemment livrées à l'extension Ouest de l'unité de voisinage UV 20 de la ville Ali-Mendjeli où ils ont informé les bénéficiaires de ces logements des méthodes les plus sûres de l'installation des appareils de chauffage, du contrôle des installations et des

conduites de gaz. De son côté, la responsable de la communication auprès de la direction de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, Ouahiba Takhrist, a fourni les explications nécessaires se rapportant au respect des mesures de sécurité, notamment le contrôle des installations de gaz et du système d'évacuation des gaz brûlés, afin d'éviter les risques d'une asphyxie.

A son tour, la représentante de la direction du commerce, Ouidad Zouaghi, a insisté auprès des citoyens sensibilisés sur la nécessité d'acquiescer des tuyaux en cuivre au lieu de ceux fabriqués en plastique, pour le raccordement des appareils de chauffage et des chauffe-eau.

En plus de l'utilisation de matériels non conformes aux normes requises ainsi que des appareils de chauffage de mauvaise qualité, des anomalies constituant un danger pour la vie des citoyens, notamment le mauvais aménagement des cheminées et du système d'évacuation des gaz brûlés, ont été constatées lors de cette sortie sur le terrain.

B. M.

SÉTIF, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

Financement de 122 projets en 2019

122 projets d'investissement ont été financés à Sétif depuis début 2019 jusqu'à ce mois de novembre dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a-t-on appris auprès des responsables de ce dispositif d'aide à l'emploi.

Le "nombre de projets financés par la Cnac a connu une augmentation de 23 % par rapport à la même période de l'année 2018 avec 93 dossiers financés", a affirmé à l'APS le chargé de la communication et de l'information auprès de l'agence de Sétif de la Cnac, Abedlouahab Chetibi.

Les "projets financés durant l'année en cours ont permis l'ouverture de 315 postes de travail portant le nom-

bre de postes d'emploi créés depuis 2004 dans le cadre de la Cnac à environ 9.800 postes", selon la même source.

De janvier 2019 à fin octobre, 359 dossiers ont été déposés auprès de la Cnac par des porteurs de projets contre 193 dossiers déposés en 2018, soit une augmentation de 46 %.

Depuis la création de la Cnac en 2004 jusqu'à novembre 2019, il a été "procédé au recouvrement de 59 % des dettes auprès des bénéficiaires des crédits de financement qui ont concrétisé leurs projets dans divers secteurs", a souligné M. Chetibi qui a mis l'accent sur "l'importance de ces investissements dans la promotion du

développement local et la création de la richesse". Le taux de recouvrement des dettes de la Cnac a été qualifié d'"acceptable", reflétant la concrétisation effective des activités d'investissement financées. Outre le financement des projets, la Cnac assure le suivi des projets lancés et contribue à la résolution des contraintes et préoccupation dont font face les investisseurs. La Cnac organise aussi des rencontres de proximité de sensibilisation au profit des jeunes des établissements de la formation professionnelle notamment pour expliquer les procédures et avantages accordés par ce dispositif d'aide à l'emploi.

APS

LAGHOUAT

1.200 logements livrés au 1^{er} semestre 2020

Pas moins de 1.200 logements de types location-vente et promotionnels aidés (LPA) seront réceptionnés durant le premier semestre de 2020 à Laghouat.

Consistant en 500 logements de location-vente et de 700 LPA, ces unités, localisées au niveau de différents quartiers de la commune de Laghouat, sont à divers stades d'avancement de leurs travaux. Les services de la wilaya ont fait état, en outre, du choix, au niveau du plan d'occupation du sol POS-18 dans la commune de Laghouat également, de terrains d'assiettes à 1.500 LPA, dont les chantiers seront lancés après établissement des listes des bénéficiaires.

Pas moins de 1.167 clefs de logements de type public locatif (LPL) et des titres d'attribution de 2.000 lots de terrain à bâtir, ont été remis à leurs bénéficiaires dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

CONSTANTINE

Collecte de 14.000 poches de sang depuis début 2019

Près de 14.000 poches de sang de différents groupes sanguins et 300 poches de plaquettes sanguines ont été collectées dans le cadre des différentes opérations de don de sang organisées depuis début 2019 par le CHU, Dr-Benbadis. La collecte de cette importante quantité de sang de différents groupes a été le fruit de l'intensification des sorties de terrain destinées à cet effet avec 192 campagnes de don de sang appuyées par le camion de collecte et 192 autres campagnes de don de sang effectuées sans le camion de collecte. Ces sorties de terrain ont ciblé les 12 communes que compte la wilaya et dans d'autres régions comme Souk-Ahras, Tébessa, Mila, et Skikda, a souligné le même responsable, précisant que le centre de transfusion sanguine du CHU de Constantine collecte une moyenne de 1.600 poches de sang par mois, une quantité.

Le CHU de Constantine a distribué environ 1.800 poches de sang tous groupes confondus (négatif notamment) au profit de structures de santé publiques et privées à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable qui a salué les efforts déployés par ce centre pour couvrir les besoins exprimés.

APS

CHILI

Le gouvernement rencontre les syndicats pour trouver une sortie de crise

Le gouvernement chilien s'est réuni, jeudi 28 novembre, pour la première fois avec les syndicats pour tenter de trouver une issue à la grave crise sociale.

Pour la première fois depuis l'éclatement de la crise, le 18 octobre, des membres du gouvernement du président conservateur Sebastian Piñera ont rencontré des représentants de la Plateforme d'unité sociale, un collectif d'organisations sociales et syndicales à l'origine de nombreux appels à manifester.

Parmi les membres du collectif figurent notamment la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), le plus puissant syndicat du pays, l'organisation professionnelle des professeurs ou encore le collectif "No+AFP" qui réclame la fin du système de retraites privatisé chilien, une revendication majeure des manifestants.

« Nous avons dit très clairement que nous n'étions pas prêts à négocier dans le dos des gens, que ce n'est pas notre état d'esprit, que ce sont eux (le gouvernement) qui doivent maintenant apporter des réponses aux propositions qui ont été faites », a déclaré à l'issue de la réunion, Mario Aguilar, le président du Collège des professeurs.

« Agenda social » et marchés fébriles

Alors que le gouvernement a déjà annoncé en octobre une batterie de mesures sociales pour tenter de mettre



fin à la crise, les organisations syndicales et nombre de manifestants demandent au gouvernement d'aller plus loin, avec notamment une augmentation de 50% du salaire minimum et le remplacement du système de retraites par capitalisation individuelle, par un système par répartition. Le ministre de l'Intérieur, Gonzalo Blumel, qui fait office de numéro un du gouvernement, s'est félicité que les parties se soient mises « d'accord pour lancer un dialogue sur les questions prioritaires de l'agenda social » telles que les salaires, l'accès à des services de santé de qualité, ainsi que les retraites.

Face à l'impuissance du pouvoir à juguler la crise, les marchés se sont montrés fébriles. La monnaie chilienne a connu un nouveau record à la baisse jeudi. Depuis l'éclatement de la crise, la monnaie s'est dépréciée d'environ 15%. Pour tenter d'endiguer cette chute, la Banque centrale a annoncé l'injection de 20 milliards dans l'économie d'ici fin mai, après

une première intervention (4 milliards de dollars) mi-novembre sur le marché des changes.

« Usage excessif de la force »

Parallèlement, le Parlement débat de plusieurs projets de loi présentés par le gouvernement pour renforcer le maintien de l'ordre, comme une loi anti-casseurs et une autre permettant aux militaires de protéger les infrastructures publiques sans avoir besoin de décréter l'état d'urgence.

Et ce alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les violences et la répression menées par les forces de l'ordre au Chili. Depuis le début du mouvement de contestation, 23 personnes ont perdu la vie et plus de 2000 autres ont été blessées, dont certaines avec des séquelles irréversibles. L'Onu, mais également Amnesty International, ont dénoncé l'usage excessif de la force. Une dérive qui était déjà connue par la classe politique chilienne.

AFGHANISTAN

Trump annonce la reprise des négociations avec les talibans

Visite surprise de Donald Trump en Afghanistan à l'occasion de la fête de Thanksgiving ce jeudi 28 novembre. Le président a partagé la traditionnelle dinde avec les troupes stationnées sur la base aérienne de Bagram. Donald Trump a aussi rencontré son homologue afghan. Le président Ashraf Ghani et annoncé la reprise du dialogue avec les talibans.

« Je ne voudrais être nulle part ailleurs qu'ici avec les meilleurs soldats de la planète pour fêter Thanksgiving », jure Donald Trump. En pleine campagne, le président américain foule le sol afghan pour la première fois depuis son entrée en fonction en janvier 2017. Une visite symbolique pour les 13000 soldats américains déployés en Afghanistan, dans le plus long

conflit de l'histoire des Etats-Unis. Devant 1.500 militaires réunis sous un hangar de la base aérienne de Bagram, il a remercié ses soldats ainsi que les troupes afghanes pour leur engagement et annoncé la reprise des pourparlers avec les talibans, aux côtés du président afghan, également sur l'estrade. Des discussions interrompues en septembre, depuis son annulation au dernier moment d'une rencontre à Camp David. « Les talibans veulent un accord, on verra s'ils veulent vraiment un accord, dit Donald Trump. Nous leur avons dit qu'il fallait un cessez-le-feu, ils n'en voulaient pas, mais je crois que maintenant ils veulent un cessez-le-feu. »

Une visite rapide de nuit et secrète, rendue publique uniquement après son

redécollage. « Il faut une solution politique », explique le président américain quelques jours après un échange entre deux otages occidentaux et trois chefs talibans. Le président confirme la réduction de 14.000 à 8.600 le nombre de soldats américains en Afghanistan après 18 ans de conflit.

« La guerre ne se décidera pas sur le champ de bataille », assure Donald Trump avant de repartir. Et d'ajouter : « Nous resterons tant que nous n'aurons pas d'accord ou jusqu'à la victoire totale ». En Afghanistan, cette visite surprise est largement perçue comme la réaffirmation du soutien des Etats-Unis au gouvernement et aux troupes afghanes.

Agences

FRANCE/IRAN

Téhéran juge « irresponsables » les propos de Le Drian

L'Iran a qualifié d'« irresponsable » l'évocation par le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, du déclenchement d'un mécanisme aux Nations unies qui rétablira les sanctions internationales contre l'Iran si Téhéran continue à développer son programme nucléaire et se désengager de l'accord de 2015. « Le désengagement de l'Iran de l'accord nucléaire est une réaction au retrait illégal et unilatéral de cet accord par les États-Unis et le retour des sanctions américaines ainsi que contre l'incapacité des pays européens à remplir leurs obligations » pour sauver l'accord, a déclaré Abbas Moussavi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Le ministre français des Affaires étrangères Jean Yves Le Drian a déclaré, mercredi, devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale que la France envisageait sérieusement d'invoquer ce mécanisme qui permet le retour des sanctions des Nations unies contre l'Iran.

Téhéran a repris progressivement ces derniers mois ses activités d'enrichissement d'uranium pour faire pression sur les pays européens afin qu'ils prennent des mesures concrètes pour compenser les sanctions américaines comme ils l'avaient promis à Téhéran il y a un peu plus d'un an.

Mais aucune mesure concrète n'a été prise par les Européens. De fait les exportations pétrolières de l'Iran ont été réduites par cinq, ce qui touche de plein fouet l'économie iranienne. La menace de la France intervient alors que l'Iran a connu des troubles après la hausse du prix de l'essence et après les manifestations hostiles à l'Iran ces dernières semaines en Irak et au Liban.

Une réunion de la commission conjointe des parties prenantes de l'accord de 2015 est prévue le 6 décembre à Vienne.

LIBYE

Le gouvernement d'union nationale signe un accord militaire avec Ankara

La signature à Istanbul ce mercredi 27 novembre d'un accord militaire et sécuritaire entre le gouvernement d'union nationale dirigé par Fayeze el-Sarraj et la Turquie accentue la division en Libye. L'accord militaire et sécuritaire a été signé lors d'une rencontre entre le président turc Erdogan et le responsable libyen Fayeze el-Sarraj, soutenu par la communauté internationale. Les clauses du document n'ont pas été révélées et cela provoque un tollé à l'est du pays sous le contrôle de Khalifa Haftar, qui s'oppose à Tripoli. Selon Ankara, cet accord est censé « renforcer les liens entre les deux armées ». Il constitue « une version plus large de l'accord-cadre de coopération militaire existant » entre les deux parties.

Le gouvernement Fayeze el-Sarraj avait déjà signé plusieurs accords avec la Turquie. Cette dernière ne cache pas son soutien politique et militaire aux autorités de l'Ouest libyen. Le président Erdogan estime même que l'aide turc à Tripoli avait permis de rééquilibrer la situation face aux forces de Khalifa Haftar, soutenues entre autres par les Émirats arabes unis et l'Égypte.

De son côté, Fathi Bachagha, le ministre libyen de l'Intérieur au gouvernement d'union nationale, estime que l'accord va dans le bon sens et « qu'il reconforte nos combattants sur le front ». Le GNA estime qu'il va pouvoir ainsi étendre sa domination sur tout le territoire libyen.

Vue de l'Est libyen, l'accord menace la stabilité du pays, il est « illégal et douteux » et il permet aux terroristes d'avoir accès aux armes. L'autre crainte porte sur la violation de l'espace maritime, aérien et l'installation de bases turques sur sol libyen. Les parlementaires expriment une demande d'intervention de l'Onu.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULE) : USM ALGER-WA CASABLANCA À 17H

Derby maghrébin palpitant et indécis

Page 12

Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger, entamera aujourd'hui la phase des poules à domicile, face aux Marocains du WA Casablanca, avec l'objectif de réussir son départ, à l'occasion de la première journée de ce tour, prévue au stade Mustapha-Tchaker à Blida.



CLASSEMENT FIFA

L'Algérie remonte à la 35^e position mondiale



LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULE) : USM ALGER-WA CASABLANCA À 17H

Derby maghrébin palpitant et indécis

Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger, entamera aujourd'hui la phase des poules à domicile, face aux Marocains du WA Casablanca, avec l'objectif de réussir son départ, à l'occasion de la première journée de ce tour, prévue au stade Mustapha-Tchaker à Blida.

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir tenteront de profiter des avantages du terrain et du public pour emporter les trois premiers points à domicile. Qualifiés aux dépens des Kenyans de Gor Mahia, les gars de Soustara seront certainement mis à rude épreuve par une accrocheuse équipe marocaine. Un derby maghrébin indécis et ouvert à tous les pronostics, entre deux équipes, algérienne et marocaine, qui traversent une période difficile. Restant sur une défaite et un match nul en championnat, l'USM Alger est appelée à se méfier d'une équipe marocaine qui reste, elle aussi, sur une amère élimination en huitièmes de finale de Coupe arabe des clubs par leurs voisins du Raja après un match retour qui a tenu toutes ses promesses.

Sans trop se focaliser sur l'adversaire, l'entraîneur Dziri Billal appelle ses hommes à rester concentrés sur leur match. "Les préparatifs se sont déroulés dans



de bonnes conditions. Une excellente ambiance règne actuellement au sein du groupe. Tout le monde sait que le match revêt une importance particulière.

Non seulement c'est un premier match de la phase des poules, mais surtout un derby maghrébin palpitant. Notre mission s'annonce ardue face à un adversaire à ne pas présenter, mais nous allons faire tout notre possible pour l'emporter chez nous et devant notre public", a indiqué le coach Billal Dziri.

Concernant l'effectif, l'USM Alger se présentera face aux Marocains de Casablanca avec un groupe au complet. L'infirmerie est vide et le staff technique aura l'embaras du choix pour compo-

ser un onze rentrant capable de bien négocier ce premier virage. Les Chita, Ardji et autres éléments qui souffrent de petits bobos sont tous prêts à renouer avec les terrains de la compétition, mais le dernier mot revient à l'entraîneur en chef Dziri Billal. Toujours dans le même registre, Hichem Belkaroui et Adem Redjehimi ont été qualifiés par la CAF pour prendre part aux matchs de la Ligue des champions africaine avec l'USMA à partir du match d'aujourd'hui face au Wydad de Casablanca. Ces deux joueurs en question n'étaient pas présents lors des deux premiers tours préliminaires de cette prestigieuse compétition continentale.

L'importance de ce rendez-vous a énormément motivée l'ensemble des joueurs. Cela a été constaté dans leurs déclarations pendant toute la semaine qui a précédé ce rendez-vous d'envergure. "C'est vrai que le tirage dont nous avons hérité est très difficile, mais nous sommes aussi un grand club et nous avons des ambitions. Ce premier match est très important, d'autant plus que nous jouerons chez nous. Un bon démarrage est plus que nécessaire, donc il nous faudra gagner ce match pour nous mettre dans les meilleures conditions possibles", a indiqué le milieu de terrain des Rouge et Noir, Tahar Benkhelifa.

M. S.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie remonte à la 35^e position mondiale

L'Algérie a gagné trois places et occupe le 35^e rang au classement FIFA du mois de novembre publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel, en totalisant 1.482 points. La sélection algérienne reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021, contre respectivement la Zambie (5-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H. Au niveau Africain, les hommes de Djamel Belmadi sont

logés à la quatrième position, au pied du podium, dominés toujours par le Sénégal (20^e), la Tunisie (27^e) et la Nigeria (31^e). D'autre part, la Belgique conserve la première place du classement mondial devant la France, sacrée Championne du monde 2018. Le Brésil complète le podium. L'unique changement dans le Top 10 concerne la Croatie (6^e) qui passe devant le Portugal, désormais 7^e. Le prochain classement FIFA sera publié le 26 décembre 2019.

APS



FRANCE

Belkebla de retour à la compétition

Après avoir contracté une blessure à la cheville avec l'EN lors du dernier regroupement, l'international algérien Haris Belkebla n'a pas joué le dernier match de son club, le Stade Brestois.

Le joueur s'est vu attribuer un repos d'une semaine par le staff médical et sera de retour pour la prochaine journée et le déplacement à l'Orange Velodrome pour affronter l'Olympique de Marseille dans un match qui s'annonce compliqué. Les locaux traversent une très bonne période en ce moment et se trouvent à la deuxième place du classement général en France.

Pour rappel, Belkebla est l'un des joueurs qui a le plus couru cette saison en Ligue 1 et l'un des meilleurs éléments de son équipe.

BENLAMRI

Tensions avec son club

La situation de Djamel Benlamri avec son club Al Shabab se compliquerait encore plus après la dernière sortie de l'international algérien.

Le défenseur central n'a pas joué le dernier match de son équipe en championnat. Il s'est contenté de voir son équipe perdre depuis le banc des remplaçants et n'a pas fait son retour aux entraînements depuis deux jours, sans aucune autorisation de la part de son club.

Al Shabab a indiqué via son compte Twitter que Djamel Benlamri ne s'est pas présenté aux entraînements pour le deuxième jour de suite, ce qui risque de créer une nouvelle polémique autour de l'ancien du NAHD.

Pour rappel, les médias saoudiens ont indiqué récemment un réel intérêt du gagnant de la Champions League d'Asie, Al Hilal, et aussi d'Al Nasr, le dernier vainqueur du Championnat saoudien.

BENTALEB

Légère blessure

De retour sur les terrains cette semaine après avoir disputé un match avec les U23, Nabil Bentaleb a été absent des entraînements de son équipe.

Les médias allemands indiquent que le joueur, qui a fêté ses 25 ans, a eu une légère blessure au tibia qui l'a empêché de s'entraîner. Son entraîneur a déclaré que le staff médical a prescrit du repos pour l'algérien sans indiquer la durée de son indisponibilité qui devrait être de quelques jours.

De son côté Bentaleb espère retrouver le plus rapidement les terrains et les entraînements avec le groupe professionnel. Lui qui n'a disputé aucune minute en Bundesliga cette saison après avoir été opéré du genou.

LIGUE 1 (12E J)

MCA-CRB, le choc



Le leader au classement général de Ligue 1, le CR Belouizdad, affrontera son dauphin, le MC Alger, ce samedi à 15h00, au stade Omar-Hammadi de Bologhine pour le compte de la 12^e journée du Championnat.

Le coach du Mouloudia d'Alger, Bernard Casoni, pourra compter sur le retour à la compétition de ses deux joueurs : Abdelmoumen Djabou et Chamssedine Harrag pour ce match à six points. Les Vert et Rouge pourraient prendre la tête du classement en cas de victoire,

ils sont actuellement à seulement un point du CRB.

Les Belouizdadis tenteront, quant à eux, de prendre un léger

avantage à trois journées de la trêve hivernale. Abdelkader Amrani ne devrait pas apporter beaucoup de changement à son

équipe après les bons résultats de cette première partie de saison : sept victoires, trois nuls et une seule défaite.

LIGUE AFRICAINE – ELITE 16

Le GS Pétroliers passe en demi-finale

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour les demi-finales de l'Elite 16 à la faveur de sa victoire acquise laborieusement face aux Libyens d'Al Naser (86-81), ce jeudi à Yaoundé (Cameroun), pour le compte de la 3^e journée (Groupe A - Division Ouest) du second tour des éliminatoires de la Basketball Africa League (BAL).

Le Palais polyvalent des Sports de Yaoundé a été le théâtre d'une victoire héroïque du GSP. Obligé

de sortir le grand afin de rester dans la course aux demi-finales, le représentant algérien est passé par toutes les émotions face à une tenace formation libyenne.

Pour ces retrouvailles entre les deux voisins, après la première confrontation disputée lors du premier tournoi, les capés de Boulahia ont réalisé l'entame de match rêvée en bouclant le premier quart-temps sur le score de 25 à 12. Par la suite, la rencontre a totalement changé de physio-

nomie. En effet, les Libyens ont mis du temps pour rentrer dans leur match, toutefois, ce réveil tardif des coéquipiers de Michael Taylor à sonner le glas pour le GSP. Al Naser est revenu progressivement dans la partie en remportant le second et le troisième (17-23/23-27).

Tout s'est joué, donc, lors du quatrième quart-temps et plus précisément dans le money-time. A l'image d'un combat de boxe, les deux protagonistes se sont

rendus coup pour coup jusqu'aux ultimes secondes durant lesquelles l'Américain Devin Green a marqué deux lancers francs qui ont mis K.-O. l'adversaire du GSP.

Avec deux victoires, contre une défaite concédée mercredi face aux Camerounais de FAP, le GS Pétroliers compose son ticket pour le carré d'As et n'est plus qu'à une étape pour disputer la saison régulière de la Basketball Africa League en 2020.

EQUIPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL MESSIEURS

Krimo Bernaoui nouveau sélectionneur

Krimo Bernaoui est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de volley-ball, en remplacement du Cubain Raul Diago Izquierdo, a annoncé, jeudi, la Fédération algérienne de la discipline (FAVB) sur sa page officielle Facebook.

"Le président de la FAVB Mustapha Lemouchi a procédé mercredi, au centre de regroupement des équipes nationales de Soudania, à l'installation du nouveau entraîneur en chef

Krimo Bernaoui, en remplacement du Cubain Raul Diago Izquierdo, en présence des athlètes, du staff technique et médical, de l'administrateur ainsi que du DTN de la fédération", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Le technicien cubain, installé dans ses fonctions en avril dernier, s'était engagé avec la FAVB pour un contrat renouvelable qui courait jusqu'au 31 décembre prochain. Sous sa houlette, le Six national s'était classé à la 3^e

place au dernier Championnat d'Afrique des nations 2019 disputée en juillet dernier à Tunis, après sa victoire en match de classement face à l'Egypte 3 sets à 1. Premier chantier de Bernaoui : la préparation du tournoi pré-olympique prévu au Caire du 6 au 12 janvier 2020, qui réunira, outre l'Algérie, l'Egypte (pays hôte), le Botswana, le Cameroun, le Ghana, la Tunisie et le Niger. L'Algérie a postulé pour abriter ce tournoi qualificatif aux JO-

2020, avant d'être recalée par la Confédération africaine. Bernaoui (52 ans), ancien international algérien, est considéré comme l'un des meilleurs volleyeurs algériens depuis l'Indépendance. Champion d'Afrique avec l'équipe nationale en 1991, il décrocha la même année la médaille d'or aux Jeux africains disputés au Caire. Lors des Jeux olympiques JO-1992 de Barcelone, il figurait dans la liste des joueurs de l'EN, classée à la 12^e place au terme du tournoi.

CAN 2021

La compétition devrait se jouer en hiver

La prochaine Coupe d'Afrique des nations devrait être programmée aux mois de janvier et février selon les informations du quotidien français L'Equipe. Les responsables de la Confédération africaine de foot-

ball auraient pris la décision de remettre la CAN en hiver pour « des raisons météorologiques, mais surtout en raison de l'organisation de la Coupe du monde des clubs en juin et juillet ».

Pour rappel, le Comité exécutif

de la CAF, qui s'est réuni il y a quelques jours, a annoncé : « En raison des conditions météorologiques, les dates de la CAN 2021 seront décidées conjointement par la CAF et le pays hôte ».

Cette décision de l'instance

continentale intervient suite à l'annonce du président de la FIFA, Gianni Infantino, concernant la programmation de la nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs qui se tiendra en juin-juillet 2021.

ARSENAL

Le Real aussi songe à Aubameyang

Sous contrat avec Arsenal jusqu'en juin 2021, l'attaquant des Gunners Pierre-Emerick Aubameyang (30 ans, 13 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) songe réellement à quitter Londres lors du prochain mercato estival, pour écrire un nouveau chapitre de sa carrière. Et d'après le quotidien britannique *Daily Star*, le Gabonais intéresse des écuries chinoises, mais aussi le FC Barcelone et le Real Madrid !

D'après la publication, les deux cadors pensent à l'ancien Stéphanois pour booster leur secteur offensif. Un renfort de luxe en perspective. Malgré tout, le doute est permis. Ces derniers ont-ils réellement besoin d'un joueur en pleine force de l'âge, quand ils disposent respectivement de Luis Suarez et Karim Benzema ? L'hypothèse paraît incertaine pour un investissement vraisemblablement onéreux, d'autant plus.

Affaire à suivre, donc, pour un joueur déjà courtisé par les Merengues en 2016, quand il évoluait au Borussia Dortmund.

PSG

Sergio Rico devrait rester

Doubleur de Keylor Navas, Sergio Rico (26 ans, 1 match en L1 cette saison), prêté par le FC Séville, devrait rester au Paris Saint-Germain au-delà de la saison actuelle. En effet, *Mundo Deportivo* explique que le club de la capitale va lever l'option d'achat du gardien espagnol, fixée à 10 millions d'euros. Une décision qui pourrait pousser Alphonse Areola, prêté sans option d'achat au Real Madrid, à mettre définitivement les voiles l'été prochain.

OM

Mertens avait été proposé

Pour le site *Le Phocéen*, l'agent Yvan Le Mée a fait une petite révélation sur le dernier mercato de l'Olympique de Marseille. Le représentant confie avoir proposé l'attaquant de Naples, Dries Mertens (32 ans, 17 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison), à l'OM.

"J'avais proposé Mertens l'été dernier à l'OM, car il avait une clause libératoire de 28 M€", révèle Le Mée. Un prix inabordable à l'époque pour le club phocéen. Poussé vers la sortie cet hiver pour son rôle dans la mutinerie, le Belge peut-il être une cible plus abordable ? "Aujourd'hui, le prix est certainement plus bas car il lui reste six mois de contrat. Mais l'Inter lui propose 4 M€ net par an, donc l'OM peut oublier", assure l'agent.

REAL MADRID

Une recrue estivale déjà prête à claquer la porte ?

Arrivé cet été en provenance de l'Eintracht Francfort, pour la modique somme de 60M€, Luka Jovic pourrait déjà quitter le Real Madrid.

Dur d'être un numéro 9 au Real Madrid, derrière l'indéboulonnable Karim Benzema. Le Français a dégouté quasiment tous ses concurrents, de Gonzalo Higuain à Mariano Diaz et pourrait faire une nouvelle victime. Arrivé cet été, Luka Jovic bénéficie en effet d'un très faible temps de jeu cette saison alors que l'ancien de l'OL marche sur l'eau, avec 14 buts en 17 matchs toutes compétitions confondues. Cette situation pourrait déboucher sur un départ. D'après les informations de *Tuttosport*, Luka Jovic aurait l'intention de demander un bon de sortie au Real Madrid cet hiver. L'attaquant souhaite en effet trouver un club pouvant lui offrir un plus temps de jeu, en vue de l'Euro 2020 qu'il souhaite disputer avec la Serbie. Le quotidien italien ne précise toutefois pas si l'ancien de l'Eintracht Francfort souhaite être prêté ou s'il souhaite carrément quitter Madrid.

L'issue du dossier Eriksen déjà connue ?

En Italie on connaîtrait déjà ce qui va se passer au cours des prochains mois pour Christian Eriksen, dont le contrat avec Tottenham se termine en juin prochain.

L'arrivée de José Mourinho semble avoir eu un gros impact sur le dossier Christian Eriksen. Certains tabloïds britanniques assurent que le Portugais ne compte pas sur le milieu, dont le contrat avec Tottenham se termine en juin prochain et qui ne semble pas vouloir prolonger. D'autres assurent que le Special One a bien l'intention

de faire changer d'idée au joueur, qui est notamment courtisé par le Paris Saint-Germain et le Real Madrid.

D'après les informations de *Tuttosport*, Christian Eriksen devrait quitter Tottenham cet hiver. Les Spurs ne souhaitent en effet pas perdre le joueur à la fin de la saison et il sera donc vendu dès le mois de janvier, ce qui devrait d'ailleurs pousser José Mourinho à recruter un gros nom. Reste à savoir si le Danois ralliera le Paris Saint-Germain ou bien le Real Madrid.

BARÇA

Dembélé absent 5 semaines ?

Le nouveau coup dur se confirme pour Ousmane Dembélé (22 ans, 9 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison). Victime d'une lésion à la cuisse lors de la victoire contre Dortmund (3-

1), mercredi en Ligue des Champions, l'ailier du FC Barcelone sera absent au moins cinq semaines, d'après les informations du quotidien espagnol *AS*, confirmées par *L'Equipe*.

L'international français ne devrait donc pas rejouer avant 2020. Il s'agit de sa huitième blessure depuis son arrivée en Catalogne en 2017.

LILLE

Bamba veut relever la tête

Particulièrement attendu, après avoir livré un exercice 2018-2019 de grande qualité, l'ailier de Lille Jonathan Bamba (23 ans, 17 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) déjoue et déçoit cette année, tant en Ligue 1 que sur la scène européenne.

Face à une période compliquée, l'ancien Stéphanois ne se cache pas et ne cherche aucune excuse. Au contraire, l'international Espoirs français veut se servir de cette expérience pour grandir. "La vie d'un sportif de haut niveau, ce sont des hauts et des bas..."

J'ai bien conscience que je dois faire beaucoup mieux. Mais je ne lâcherai pas, a promis le Dogue via un post Twitter. Malgré tout, je souhaite remercier tous ceux qui me soutiennent. Ensemble, on va tous relever la tête, et moi le premier."

REAL MADRID

85 M€ plus 2 joueurs pour Pogba

Le mercato hivernal se rapproche et la rumeur Paul Pogba (26 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) fait inévitablement son retour au Real Madrid. Nul doute que le nom du milieu de terrain de Manchester United, désiré par la Casa Blanca l'été dernier, va de nouveau faire parler en Espagne au cours des prochaines semaines. El Desmarque croit d'ailleurs connaître les intentions des

Merengues sur ce dossier.

Selon le média espagnol, le président madrilène Florentino Perez aurait prévu de proposer un chèque de 85 millions d'euros plus deux joueurs, l'attaquant Mariano Diaz (26 ans) et le milieu offensif James Rodriguez (28 ans, 7 matchs et 1 but en Liga cette saison). Suffisant pour convaincre MU de céder l'international français ? Pas sûr...



"RADJAÏN... RADJAÏN ...!" PRÉSENTÉE AU THÉÂTRE NATIONAL MAHIEDDINE-BACHTARZI

Une tragi-comédie dédiée à l'espoir inébranlable de la jeunesse

La générale de la pièce de théâtre "Radjaïn... radjaïn ...!", une tragi-comédie dédiée à l'espoir inébranlable que représente la jeunesse, en parfaite connexion avec le serment des martyrs de la Révolution, a été présentée mercredi soir à Alger, devant un public nombreux et recueilli.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), "Radjaïn, radjaïn", spectacle en version tamazight, est le fruit d'un travail d'équipe qui s'est investie dans une adaptation libre de l'œuvre littéraire "Echouhada yaâoudouna had el ousboue" (les Martyrs reviennent cette semaine) de Tahar Ouettar (1936-2010).

Sur un fond musical targui, le spectacle, mis en scène par Hamida Ait El-Hadj, est proposé en kabyle, chelhi et chaoui, dans des dialogues également adaptés par la metteuse en scène, aidée par Tarek Achba.

La rumeur de l'existence d'une mystérieuse lettre annonciatrice du retour des martyrs de la révolution, qu'El Abed (personnage attendu tout au long de la pièce) propagera, va diviser les destinataires...

Entre proches —les femmes notamment— vivant encore la douleur de la séparation, ravivés à l'idée de revoir les leurs, et traitres d'hier qui ont bâti leur présent d'usurpations et de mensonges, la nouvelle prend de l'ampleur et les rapports se dégradent, atteignant



un niveau d'échange virulent, à charge pour les imposteurs qui vont vite se faire rattraper par leur passé ignoble. D'une durée de 70 mn, la trame du spectacle, aux traits poignants, sera alimentée par plusieurs évènements à rebondissements, qu'une dizaine de personnages, formant un microcosme social, conduira avec brio.

Sous un éclairage concluant, les comédiens, Hakim Guemroud (El Fahem), personnage intellectuel par lequel toutes les vérités sont dites, Belkacem Kaouane (Kaddour l'ivrogne et ancien moudjahed), l'infatigable Tarek Achba (mari de Louiza), Abderrahmane Ikariouène (le maire corrompu), Yousra Azeb, époustouflante dans son rôle de jeune femme refusant la fatalité du destin, Nabila Ibrahim (Louiza) et Redouène Merabet (le vieux sage, gardien de la tradition), ont su porter le texte dans des échanges au rythme ascendant et

soutenu, occupant judicieusement tous les espaces de la scène.

Misant sur la puissance du propos et le jeu des acteurs, Hamida Ait El Hadj, assistée par Nabila Ibrahim, a choisi de monter son spectacle avec une scénographie quasiment sans décors, dans une version actualisée, œuvre de Habbal Boukhari, incluant trois rôles inédits avec un épilogue différent de celui du texte original, où la jeunesse va recréer l'espoir en se connectant directement au testament des martyrs pour se résoudre à prendre en mains le destin de la patrie.

Dans un spectacle avant-gardiste de haute facture, Hamida Ait El Hadj a fait appel au 6e art pour illustrer dans de belles formes esthétiques quelques tableaux, à travers des chorégraphies que Slimane Habès a conçues dans l'esprit de la mise en scène, à l'instar du prologue et de l'épilogue, qui ont été livrés dans la grâce du mouvement

et la beauté du geste, suggérant, respectivement, le tourment et la détermination, ou encore celle des femmes devant leurs tamis exprimant la douleur de la séparation.

Les ballerines, Intisar Tiffas et Lily Zaïdi, partenaires des danseurs, Sofiane Drici, El Hadi Banabbou, Mustapha Titaoui et Mohamed Ahcène Bellazreg, évoluant dans le registre de la danse contemporaine avec des accoutrements aux couleurs vives et variées, ont brillé d'agilité et de finesse, dans des figures en solo ou en groupe empreintes de rigueur et de synchronisation.

Savourant tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, le public, debout, a longtemps applaudi les artistes, "heureux de leur prestation" que Hamida Ait El Hadj dédiera à Lydia Hani, une des comédiennes absentes ce soir là pour des raisons de santé.

Produit par le TNA sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle, "Radjaïn... radjaïn ...!" qui attend d'être traduit en algérien (arabe dialectal), a été reconduite jeudi et samedi au même lieu, avant d'entamer une tournée dans l'ouest du pays, durant le mois prochain.

SALON NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES À EL BAYADH

32 exposants y participent

La deuxième édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte jeudi à El Bayadh avec la participation de 32 exposants de 17 wilayas du pays.

Initiée par la maison de la culture Mohamed-Belkheir de la wilaya, cette manifestation culturelle, dont l'ouverture a été présidée par le wali d'El Bayadh, Kamel Touchene, expose plus de 100 tableaux d'arts plastiques de différents genres.

Le directeur de la maison de la culture, Salah Okbache, a souligné que cette exposition constitue une occasion pour l'échange d'expériences entre artistes plasticiens de la wilaya et d'autres wilayas et la promotion du goût artistique du public, indiquant que les œuvres exposées concernent des formes d'expression d'abstrait, réalisme, impressionnisme et sculpture. Ce salon permet également de connaître la diversité culturelle dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-il ajouté.

Cette édition étale des œuvres artistiques à la nouvelle galerie d'arts plastiques ouverte dernièrement à la maison de la culture, qui peut contenir plus de cent.

Le programme de cette exposition de trois jours prévoit la projection de documentaires sur les arts plastiques, des récitals de chants du terroir et une virée touristique au profit des participants dans la commune de Brizina pour leur faire découvrir les atouts touristiques que recèle cette région.

"H" À ALGER

Inauguration de l'exposition photographique

Une exposition de photographies rassemblant une vingtaine de clichés revenant sur les lieux des essais nucléaires de la France coloniale dans le Grand Sud algérien au début des années 1960 a été inaugurée mercredi à Alger par le photographe et musicien français Gregory Dargent.

Intitulée "H", cette exposition d'œuvres en argentique, explorant les conséquences du choc entre les Touareg et la fission atomique, est organisée par l'Agence algérienne pour le développement culturel (AARC) à la villa Dar Abdeltif.

Réalisées en argentique, une technique accentuant le contraste entre l'ombre et la lumière avec un effet de radiation argenté, les photographies de Gregory Dargent montrent le quotidien des habitants des régions de Reggane (Adrar) et de In Ekker (Tamanrasset) où la vie a repris ses droits près de soixante ans après les explosions.

Une première partie des clichés montrent les habitants de ces régions pendant des célébrations populaires. Ils immortalisent aussi des tranches de la vie quotidienne des enfants et adultes dans leurs costumes traditionnels.

La plupart des modèles sont volontairement floutés ou plongés dans la pénombre par le photographe.

Explorant ces terres sahariennes, l'objectif de Gregory Dargent se focalise, dans la seconde partie de cette exposition, sur les grandes étendues et un ciel poussiéreux, irradiés par une lumière crue, accentuée par la technique argentique pour évoquer l'explosion nucléaire.

La vie reprend ses droits dans les œuvres du photographe à travers les fêtes populaires, l'expression des visages d'enfants ou encore un jardin fleuri.

L'artiste, qui a également décliné cette exposition en création musicale, a choisi de l'intituler "H" pour suggérer

le souffle aussi bien que "Hoggar", "Hiroshima" et "Histoire" par laquelle ces mots commencent, explique Gregory Dargent. L'artiste avait publié un livre photos sorti en France en 2018 avec les mêmes titres et clichés.

S'il s'est rendu au "Point zéro" des explosions, les conséquences de ces essais sur l'environnement et la population restent cependant absents des œuvres exposées, le photographe ayant "choisi d'aller à la rencontre de la population" qui vit toujours sur les lieux de ces essais nucléaires.

Né en 1977, Gregory Dargent est guitariste et luthiste diplômé du conservatoire de Strasbourg en France. Il se découvre une nouvelle passion pour la photographie et publie son premier livre photo "H" après 20 jours passés dans le Grand Sud.

L'exposition "H" est à découvrir jusqu'au 3 décembre à la villa Dar Abdeltif.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE DE SIDI M'HAMED
Bureau des marchés publics

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions des articles 40 et 72 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'APC de Sidi M'hamed informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à

l'avis d'appel d'offre national avec exigence de capacité minimal n°07/2019 portant pour objet TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DE CHAUSSEES A TRAVERS LES RUES DE LA COMMUNE DE SIDI M'HAMED

LOT N°02 RUE FRÈRES SAIGHI - RUE SAID AKLI- RUE ABDELKRIM OUAHLI - RUE BOUZ-NAD SALEM+ BEN ADDOUDA (COTE POSTERIEUR COMMISSARIAT) RUE RAMDAN BEN ROUBA

Paru dans le quotidiens national "EL MASSAR EL ARABI" le 06/10/2019 est déclaré infructueux par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres marchés publics et cela pour la raison suivante
Aucun pli n'a été déposé.

Midi Libre n° 3856 - Samedi 30 novembre 2019 - Anep 191 6025 678

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE D'AIN TAYA
NIF : 41000200001608501039
N°429/BM/SP/2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire RECTIFICATIF DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale d'Ain Taya informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal n°03/2019 portant :

Création d'une liaison Si El Haoues Route de Camkha sur 1500 ml

L'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux suivants :
"الهداف" 2019/10/05

Midi Libre le 10/10/2019

Suite aux recours du 06/11/2019 et 10/11/2019 la commission communale des marchés publics s'est réunie en date du 24/11/2019 qui a notifié les recours déposés. Suite à cette notification, la commission d'ouverture et d'analyse a procédé à une nouvelle analyse sur PV daté le 26/11/2019 qui contredit l'attribution provisoire paru sur les quotidiens cités ci-dessus comme suit:

Plis n°	l'attributaire provisoire du marché	N°d'identification fiscale	Note technique (40 pts)	Montant du lot en (TTC)	Montant corrigé du lot en (TTC)	Délai d'exécution	Critère de choix
06	EGHTH GHEBBACHE NABIL	185191600623167	30,5	62 436 325,00 DA	/	(360) jours	Moins disant critère prix

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 01 du décret présidentiel n°15/247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 04, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures offres technique et financière pour leur communiquer les résultats, par écrit.

Midi Libre n° 3856 - Samedi 30 novembre 2019 - Anep 191 6025 768

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SERVICE DES MARCHES
AVIS D'INFRACTUOSITE NIF 099826019002719

Suite à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°28/2019 paru sur les quotidiens "الشروق" en date du 31/08/2019 et *Midi Libre* en date du 28/08/2019, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa prononce l'**infructuosité** de cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales:

PROJET	LOT
Projet : Réhabilitation des établissements scolaires du cycle moyen	Lot : Réfection du chauffage central + réfection d'étanchéité des dortoirs du CEM BOUTALEB MAGHDOUR-AZIZ
	Infructueux
	Lot : Aménagement la cour comme un terrain matico du CEM BOUTALEB MAGHDOUR-AZIZ
	Infructueux
	Lot : Réfection d'étanchéité salle d'informatique et réfectoire + réfection du chauffage central (changement radiateurs) du CEM 20 Août 1955 - KSAR EL BOUKHARI
	Infructueux
	Lot : Réfection d'étanchéité des salles de classes supérieures + réfection du chauffage central du CEM HAMDY LAHCENE CHAHBOUNIA
	Infructueux
	Lot : Réfection d'étanchéité des salles de classes + réfection mur de clôture du CEM KITHER YAHIA AIN BOUCIF
Infructueux	
Lot : Réfection d'étanchéité des salles de classes du CEM AMMARI EL AAMARI AIN BOUCIF	
Infructueux	
Lot : Réfection d'étanchéité supérieur du CEM FILALI HOCINE OULED MAAREUF	
Infructueux	

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui ont participé à cet appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'infructuosité, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières (art82 décret 15/247 du 6 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Un délai de 10 jours accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 6 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Remarque: en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours.

Midi Libre n° 3856 - Samedi 30 novembre 2019 - Anep 191 6025 681

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE DJELFA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA SANTE DE PROXIMITE DE HASSI BAHBAH
AVIS DE RECRUTEMENT

Le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Hassi Bahbah recrute par voie de concours sur titre pour l'année 2019

Grade	Mode de recrutement	condition recrutement	Spécialité demande	Nombre des postes budgétaires ouverts	Autres conditions
Administrateur	Concours sur épreuves	Licence en étude supérieur ou équivalent	Licence en Sciences juridiques et AD. -Economique -Finance -Commerce -Gestion -Politique et relation intern. -Sociologie -Psychologie spécialité travail et organisation -Science d'information et de communication sauf presse écrite et audiovisuel -Science islamique	01	//

Constitution de dossier :

- 1-Demande manuscrite
- 2-Fiche de renseignement de participation au concours
- 3-02 photos
- 4-Copie du diplôme + relevé de note
- 5-Photocopie de la carte nationale
- 6-Certificat d'expérience PROF+PV+ lettre d'engagement concernant les prés emplois

NB; Les dossiers sont adressés à M. le directeur de l'établissement public de la santé de proximité de Hassi Bahbah wilaya de Djelfa

Le dernier délai de dépôt des dossiers est 15 jours après la parution du présent avis dans la presse

Midi Libre n° 3856 - Samedi 30 novembre 2019 - Anep 191 6025 814

Mise au point d'une insuline par voie orale

Comment améliorer le confort des patients diabétiques obligés de s'auto-injecter chaque jour de l'insuline ? C'est en se posant cette question que des chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology de Cambridge, ou MIT, ont mis au point une gélule, à prendre par voie orale, capable de délivrer de l'insuline au niveau de l'intestin grêle.



Les patients atteints d'un diabète insulino-dépendant doivent s'administrer quotidiennement, par injection, de l'insuline, hormone hypoglycémisante sécrétée normalement par le pancréas chez les personnes non diabétiques.

Une gélule pour remplacer l'aiguille injection

Le défi technologique est de mettre au point une gélule d'insuline capable d'atteindre la circulation sanguine sans être détruite par son passage dans le tractus gastro-intestinal où règnent des conditions de pH très hostiles à l'hormone hypoglycémisante. La conception d'une telle gélule comporte plusieurs avantages : le côté pra-

tique pour le patient, une plus grande stabilité chimique à haute température et la fin de la gestion des aiguilles à jeter présentant un risque biologique. Après avoir mis au point une capsule d'insuline capable de délivrer son contenu au niveau de l'estomac, les chercheurs du MIT ont, cette fois-ci, mis au point une nouvelle capsule déversant l'hormone au niveau de l'intestin. La capsule peut résister au pH acide de l'estomac, compris entre 1,5 et 3,5, grâce à un revêtement spécifique en polymère.

Cette capsule high-tech est dotée de microaiguilles contenant de l'insuline. Une fois arrivée dans l'intestin, et

sous l'influence d'un pH plus basique que celui de l'estomac la capsule s'ouvre et déploie trois axes comprenant des microaiguilles solubles. Ces aiguilles d'un millimètre de long s'insèrent dans la couche superficielle de l'intestin grêle et se dissolvent en délivrant in situ de l'insuline.

L'hormone passe ensuite dans la circulation sanguine générale pour faire baisser la glycémie (taux de sucre dans le sang).

"Nous avons conçu les bras de manière à ce qu'ils conservent une force suffisante pour délivrer les microaiguilles d'insuline à la paroi de l'intestin grêle, tout en se dissolvant

en quelques heures pour prévenir l'obstruction du tractus gastro-intestinal", précisent les chercheurs dans un communiqué de presse du MIT.

Des premiers essais concluants chez le modèle animal

Pour s'assurer de l'innocuité et de l'efficacité de cette gélule ingénieuse, les chercheurs ont réalisé des essais in vivo sur un modèle animal le porc). Ils ont démontré que le dispositif permettait d'administrer des doses d'insuline de manière sûre et efficace.

Des études expérimentales réalisées chez l'homme montrent que les micro-aiguilles délivrent l'insuline de manière optimale sans provoquer de perforations de la muqueuse intestinale.

Ces travaux ont montré que la capsule libère des concentrations plasmatiques d'hormone comparables à celles obtenues avec une injection sous-cutanée d'insuline.

Au-delà de l'administration d'insuline, cette capsule dotée de microaiguilles biodégradables pourrait également servir à délivrer d'autres hormones, des médicaments, des enzymes ou des anticorps ainsi que des médicaments à base d'ARN. Les chercheurs envisagent même d'utiliser ce vecteur pour administrer des vaccins.

Manger bio est-il vraiment meilleur pour la santé ?

L'agriculture biologique ne veut pas dire forcément "sain". Elle correspond ni plus ni moins au respect des règles du cahier des charges de production associé. Ce dernier autorise les pesticides naturels, le labour et d'autres pratiques potentiellement problématiques pour la production au long terme, l'environnement et la santé humaine. Soyons clair : la prémisse de cette conclusion est vraie. Plusieurs études ont démontré une moindre exposition aux pesticides de synthèse chez les consommateurs d'aliments bio, qui se révèlent aussi être en meilleure santé que des consommateurs d'aliments conventionnels. La vraie question est : cette prémisse est-elle suffisante pour en déduire sa conclusion ? Rien n'est moins sûr.

Le bio n'est pas exempt de l'utilisation des pesticides

En effet, d'autres facteurs inhérents aux modes de culture modifient certains paramètres entre les aliments biologiques et conventionnels. Et certaines modifications laissent entrevoir la complexité de la question.

De plus, il faut rappeler que l'agriculture biologique n'est pas exempte de l'utilisation des pesticides. La liste des substances autorisées est seulement limitée à ce qui est "naturel". Le manque de recul concernant les pesticides est un problème, quel que soit leur origine. Ce qui est certain, c'est que la prémisse invoquant l'exposition moindre aux pesticides comme un mantra n'est pas suffisante pour émettre cette conclusion et nous allons voir

pourquoi.

Dans des aliments tels que le saumon ou les œufs, certaines études ont montré une teneur en polluants organiques persistants plus élevée dans les aliments biologiques que dans les conventionnels. Cela montre l'importance de ne pas restreindre le champ d'étude aux simples pesticides de synthèse, sur la seule base qu'uniquement ces derniers seraient toxiques. L'un des pop retrouvés à plus haute dose dans certaines aliments bio n'est autre que le dichlorodiphényltrichloroéthane plus connu sous le nom de DDT, dont on connaît le potentiel toxique majeur.

Ensuite, on argue souvent que le bio est meilleur pour la santé car il contiendrait plus de composés protec-

teurs (antioxydants, polyphénols, vitamines, minéraux, etc.). Sauf que le cahier des charges agricoles (bio ou conventionnel) est ici encore un facteur parmi tant d'autres. D'autres paramètres prépondérants influencent la teneur en nutriments tels que la variété génétique, la température, l'exposition à la lumière, le type de sol et sa qualité, la pollution de l'air environnant, la maturité à la récolte et la quantité d'engrais azotés utilisée (pour accélérer la croissance de la plante). De fait, on ne peut pas conclure que parce qu'un aliment est bio, il contient plus de composés protecteurs.

La maturité à la récolte est l'un des facteurs majeurs de la richesse nutritionnelle d'un aliment.

Bienfaits et vertus du Ginkgo biloba

En matière de médecines dites traditionnelles, le Ginkgo biloba rencontre un franc succès, surtout en ce qui concerne les troubles neuropsychiatriques et les performances cognitives. Le Ginkgo biloba est considéré comme un "fossile vivant". Charles Darwin emploie lui-même ce terme pour le décrire dans son célèbre ouvrage De l'origine des espèces. En fait, on parle de fossile vivant car l'espèce actuelle présente des traits morphologiques très proches des espèces éteintes. Son apparition remonterait à 270 millions d'années, soit 30 à 40

millions d'années avant celle des dinosaures. Dans les médecines traditionnelles, on lui confère toutes sortes de vertus.

De quelles preuves dispose-t-on ?

Une revue systématique a été publiée dans le journal *Evidence Base of Traditional Medicine*. Elle rassemble toutes les études sérieuses conduites à ce jour pour évaluer l'effet du Ginkgo biloba dans les maladies neuropsychiatriques. Et les chercheurs arrivent à la conclusion, après avoir couplé et

analysé l'ensemble des résultats, que le Ginkgo biloba peut être utilisé en complément des traitements dans plusieurs pathologies telles que les troubles déficitaires de l'attention et de l'humeur, la démence, l'anxiété et la schizophrénie. Dans une autre méta-analyse publiée dans la revue *Human Psychopharmacology*, le Ginkgo biloba fait un flop total. Il n'aurait aucun effet mélioratif sur la mémoire, la fonction exécutive ou bien encore sur l'attention, en somme sur toutes les capacités cognitives classiques.

Rappelons que plusieurs usages sont à

distinguer. On peut consommer la feuille du Ginkgo (généralement sous forme de tisane), des compléments alimentaires à base de feuilles de Ginkgo en poudre ou encore de l'extrait de Ginkgo purifié en complément alimentaire également. Dans toutes ces études, c'est l'extrait purifié de Ginkgo qui est étudié. Les preuves d'efficacité ne valent donc que pour ce dernier. Enfin prudence, cet extrait est considéré cancérigène avéré chez l'animal et cancérigène possible chez l'Homme par le Centre international de la recherche sur le cancer.

MIDI

LA SEMAINE DE L'INFORMATION ET DE L'OPINION ALGERIENNE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
RUE DES ECOLES - GHARDAIA
Numéro d'identification fiscal (NIF) : 099047019000822

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
MODIFICATIF DE MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des services agricoles de la wilaya de GHARDAIA après réévaluation des offres, publie l'attribution provisoire du marché portant Réalisation d'un réseau d'irrigation sur 40 ha au niveau du périmètre Gare Ouled Riah commune de Mansoura (lot n°01) et rectification du montant de l'attribution provisoire du (lot n°02) Concernant la réalisation d'un réseau d'irrigation sur 50 ha au niveau du périmètre El-Moustakbal commune de Gharđaia du projet réalisation de quatre (04) réseaux d'irrigation sur une superficie de 180 ha au niveau des périmètres agricoles des communes de Mansoura, Gharđaia, Daya Ben Dahoua et Metlili wilaya de Gharđaia répartis en quatre (04) lots, concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019 publié sur les quotidiens *Al Djazair* du 04/03/2019 et *Midi Libre* du 04/03/2019.

Les résultats se présentent comme suit :

N° Lot	Bureau d'étude et numéro d'identification fiscal	Note technique obtenue /50 pts	Montant (D.A)	Délais de réalisation	Obs.
01	NOUACER Amar NIF: 196947050041234	36.57	19.544.117.32	210 jours	/
02	ETPGH DJELLOUD Ahmed NIF : 198447010005047	41.00	31.939.338.20	300 jours	Moins disant

N.B. Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de GHARDAIA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens ou le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Pensée

Triste et douloureuse fut pour nous la journée du 25 novembre 2019 où nous quittait pour un monde meilleur notre chère et regrettée mère

ABSSI AICHA

à l'âge de 77 ans

Laissant un grand vide son éducation, son sens du partage et son amour des autres a toujours veillée sur sa famille et ses proches

En ce triste souvenir sa fille **BENTALLAH** Fadila demande une pieuse pensée en sa mémoire en priant Dieu Le Tout-Puissant de l'accueillir en son vaste paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Sa fille Fadila

Cuisine

Gratin de courgettes.



Ingrédients

1 kg de courgettes
1 gousse d'ail
1 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de persil haché
Sel, poivre
50 g de beurre
100 g de fromage râpé

Préparation

Laver les courgettes sans les éplucher. Les essuyer. Les couper en fines rondelles.

Faire chauffer le beurre et l'huile dans une sauteuse. Ajouter les courgettes et les faire sauter. Ajouter ail et persil. Saler et poivrer.

Laisser cuire environ 15 minutes. Verser les courgettes dans un plat à gratin. Parsemer de fromage râpé. Faire gratiner au four th.7 pendant 20 min.

Cake à la noix de coco



Ingrédients

200 g de noix de coco râpée
3 blancs d'œufs
200 g de sucre en poudre
1 c. à soupe d'huile
1 pincée de sel

Préparation

Préchauffer le four th. 4 (120 °C). Dans une jatte posée au-dessus d'une casserole d'eau frémissante, mélanger le sucre, le sel et les blancs d'œufs. Fouetter le mélange, à petite vitesse, 15 min.

Au bout de ce temps, retirer du feu puis continuer à fouetter encore 5 min, jusqu'à ce que la préparation soit tiède. Incorporer peu à peu, à la spatule, la noix de coco râpée.

Déposer 12 caissettes de papier plissé sur une plaque à pâtisserie (les superposer trois par trois pour les consolider). Les remplir de pâte aux trois quarts. Enfourner 30 minutes. Laisser refroidir sur une grille.

BIENFAITS DU PETIT-DÉJEUNER

Pourquoi il ne faut pas le sauter...

Pas le temps, pas faim, mal réveillée... On néglige souvent le petit-déjeuner.

Un tort, car ce repas est essentiel, tant pour le bon déroulement de la journée que pour l'équilibre alimentaire global. Certains estiment même que c'est le repas le plus important de la journée, et que tout y est permis... ou presque !

Sucré, salé, fruité... à chacun son rituel, pour faire du petit-déjeuner un moment convivial et de plaisir.



Revigorer les cellules.

Après une nuit de jeûne, l'organisme a besoin de nouveau d'eau, de protéines, lipides et glucides, mais aussi de vitamines et minéraux pour assurer le renouvellement cellulaire.

Préparer la journée :

Durant la nuit, le corps a fourni en continu du glucose pour faire fonctionner les organes vitaux. Le matin, il faut refaire le plein d'énergie.

Réguler l'appétit, donc le poids.

En le sautant, on favorise un système de compensation par l'organisme, donc le stockage des graisses lors des autres repas. Des études ont d'ailleurs démontré que les personnes qui ne pre-

naient pas de petit-déjeuner étaient celles qui souffraient le plus de problèmes de poids.

Quel est le petit-déjeuner idéal ?

Le petit-déjeuner doit couvrir 25% de nos apports énergétiques quotidiens, soit 350 à 450 calories, selon les besoins journaliers de chacun. Pour assurer des apports variés, il doit contenir :

Une boisson, pour l'eau.

Boire le matin permet de nettoyer l'organisme qui en a besoin après la nuit. On peut attaquer par un verre d'eau fraîche au lever et continuer avec un café ou un thé de préférence non sucrés.

Un fruit, pour les vitamines et minéraux.

Entier plutôt que sous forme de jus ou de compote : il contient davantage de fibres et moins de sucre, donc rassasie davantage. Un produit laitier, pour les protéines et le calcium. Yaourt, lait, fromage blanc... : peu importe, à condition de veiller à ce qu'il soit demi-écrémé et nature.

Une céréale, pour les sucres lents :

Pain, céréales, viennoiseries, brioches... : ils apportent de l'amidon à l'organisme, évitant ainsi les coups de pompe et les fringales. Dans le cas du pain, on ajoute des matières grasses crues (beurre) et/ou des sucres simples (confiture, miel).

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Utilisation sécurisée d'une échelle

De nombreux accidents, parfois graves, sont causés par une utilisation non sécurisée d'une échelle lors de divers travaux. Vaut mieux prévenir que guérir dit-on... alors vaut mieux adopter des méthodes sécuritaires, lesquelles ne nécessitent souvent que quelques minutes de plus à votre temps. Voici donc quelques conseils de sécurité qu'il est sage de respecter.

Bien vérifier la solidité de l'échelle

Commencez par examiner la solidité de l'échelle et resserrez les écrous si l'échelle branle. Appuyez les pieds de l'échelle contre le mur et redressez-la tranquillement en grimant vos mains sur les montants.

Placez l'échelle droite de façon à ce qu'il y ait entre le mur et les pieds de l'échelle une distance égale au quart de la hauteur de

celle-ci.

En montant et en descendant :

Lorsque vous montez et descendez de l'échelle, faites-lui face et tenez-vous bien des deux mains. Portez vos outils à la taille ou encore hissez-les dans un seau auquel vous aurez précédemment attaché une longue corde.

Pendant le travail :

Lorsque vous travaillez, gardez vos hanches contre l'échelle et ne vous penchez pas de côté.

A retenir :

Ne montez jamais sur les derniers échelons d'une échelle, ni sur la dernière marche d'un escabeau, c'est dangereux. Si vous utilisez un escabeau, vérifiez d'abord le verrouillage.



Trucs et astuces

Raviver une chemise blanche en soie



Faites-la tremper dans de l'eau, additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes (4 doses d'eau pour une d'eau oxygénée). Ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque. Rincez ensuite votre chemise.

Défroisser un vêtement



Votre pantalon est tout froissé ? Pas de problème : placez-le sur un cintre, remplissez d'eau une bouteille muni d'un vaporisateur, puis vaporisez les endroits chiffonnés. Laissez sécher à l'air ambiant.

Nettoyer les cols de chemise



Frottez les cols de vos chemises avec un peu de craie, juste avant de les passer en machine. La craie blanche possède en effet des pouvoirs dégraissants !

Adoucir un pull



Pour que votre pull soit tout doux, bichonnez-le en ajoutant quelques gouttes de glycérine à l'eau de lavage ! Effet garanti !

Les taux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère battent tous les records !

L'Onu tire la sonnette d'alarme à quelques jours de la COP 25 de Madrid : les principaux gaz à effet de serre (GES) à l'origine du réchauffement climatique ont franchi de nouveaux records de concentration en 2018, et aucun signe de ralentissement n'est visible.

D après les scientifiques, le dioxyde de carbone (CO₂), qui est associé aux activités humaines et constitue le principal gaz à effet de serre persistant dans l'atmosphère, a battu un nouveau record de concentration en 2018, à 407,8 parties par million (ppm). C'est 147 % de plus que le niveau préindustriel de 1750. "Il n'y a aucun signe de ralentissement, et encore moins de diminution, de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère malgré tous les engagements pris au titre de l'Accord de Paris sur le climat", a pointé le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Petteri Taalas, à l'occasion de la publication du bulletin

annuel de l'OMM sur les concentrations de GES.

Ce rapport rend compte non pas des quantités de gaz à effet de serre qui sont libérées dans l'atmosphère mais de celles qui y restent, sachant que les océans absorbent environ le quart des émissions totales, tout comme la biosphère, dont font partie les forêts. Selon Petteri Taalas, la dernière fois que la Terre a connue des concentrations semblables c'était il y a trois à cinq millions d'années. La température était de 2 °C à 3 °C plus élevée et le niveau des océans plus hauts de 10 à 20 mètres.

De plus en plus de méthane et de protoxyde d'azote en 2018

En 2018, l'augmentation annuelle de la concentration de CO₂ est d'autant plus inquiétante qu'elle est supérieure au taux d'accroissement moyen des dix dernières années. Et le constat est le même pour les concentrations de méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (NO) dont la part d'émission humaine représente, respectivement 60 % et 40 %. Ces gaz ont un rôle important dans la destruction de la couche d'ozone qui nous protège des



rayons nocifs du Soleil. Face à l'urgence climatique, les pays se sont engagés à Paris en 2015 à appliquer des plans de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, mais les émissions mondiales ne cessent d'augmenter. Les quatre plus importants émetteurs de gaz à effet de serre - Chine, États-Unis, Union européenne et Inde -

représentent 56 % des émissions mondiales. Seule l'UE (9 % du total des émissions de gaz à effet de serre mondiales) est en passe de remplir, et même dépasser, ses objectifs, selon une récente étude de l'ONG américaine Fondation écologique universelle.

Plus d'un tiers de la flore tropicale africaine menacé d'extinction



Le tiers des espèces de plantes tropicales en Afrique sont probablement ou potentiellement menacées d'ex-

tinction, selon une estimation approximative publiée dans la revue *Science Advances*. La liste de réf-

rence, pour les espèces menacées, est la fameuse liste rouge tenue par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Mais si cette liste est relativement complète pour les mammifères et les oiseaux, elle est pleine de trous pour les plantes, dont moins de 10 % sont évaluées.

Le travail de recensement est très fastidieux, consommateur de temps, et il existe plus de 350.000 espèces de plantes sur la planète.

Des chercheurs, coordonnés par Thomas Couvreur, botaniste français de l'Institut de recherche pour le développement, ont contourné ce problème en réalisant une première analyse automatisée du statut de plus de 22.000 plantes vasculaires tropicales africaines, en utilisant les données compilées dans la base Rainbio, tenue par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, une institution française.

Un dispositif complémentaire pour évaluer le danger d'extinction

Le résultat est que 32 % des espèces, soit près de 7.000, ont été classées comme probablement ou potentiellement menacées, sur la base de deux critères reconnus par l'UICN et concernant la réduction récente de la taille de la population ou de sa répartition géographique. Les régions les plus exposées sont l'Éthiopie, le centre de la Tanzanie, le sud de la République démocratique du Congo et les forêts d'Afrique de l'Ouest. Cette méthode rapide est une façon peu coûteuse d'initier le processus d'évaluation de la liste rouge pour un grand nombre d'espèces. Mais les deux approches sont complémentaires. Un effort international important reste à fournir pour évaluer toutes les espèces de plantes en Afrique.

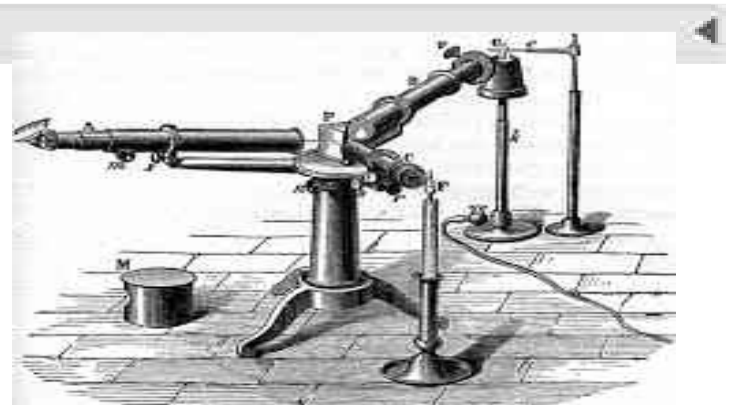
L'encyclopédie

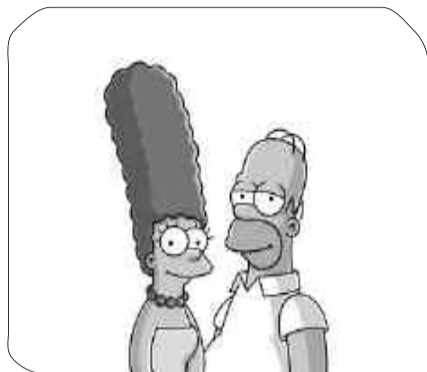
DES INVENTIONS

Spectroscope

Inventeurs : Gustav Robert Kirchhoff-Wilhelm Bunsen Date : 1859 Lieu : Allemagne

Un spectrographe est un instrument qui sépare la lumière en un spectre de fréquences et enregistre le signal à l'aide d'une caméra. Il existe plusieurs types de machines appelées spectrographes, en fonction de la nature précise des ondes.



**LES SIMPSON
LA VILLE**

21h00



Homer découvre que Bart soutient l'équipe de football de Boston, ennemie jurée de Springfield. Il organise alors un voyage pour toute la famille afin de prouver à Bart que Boston est une ville terrible

**LA FOLLE HISTOIRE
D'ANNE ROUMANOFF**

21h00



Depuis plus de trente ans, celle qu'on appelle «La dame en rouge» fait rire la France avec son humour subtil, ses personnages plus vrais que nature et son style inimitable. De la petite jeune fille qui débarque dans l'émission «La classe» au milieu des années 80 jusqu'à son dernier spectacle, ce documentaire propose de plonger dans son univers singulier et son histoire inspirante. À travers les témoignages de ceux qui l'ont connue sur scène mais aussi dans l'intimité, de ses proches, de ses amis, vous découvrirez le parcours d'une artiste à part et serez surpris par une interview dans laquelle l'artiste se raconte avec une sincérité et un humour rares

**2 HEURES DE RIRES
ET D'ÉMOTIONS**

21h00



2020, une nouvelle décennie commence... L'occasion rêvée pour Stéphane Bern et Bruno Guillon de revenir sur les plus grands moments de télévision des décennies précédentes. En présence de nombreux invités Franck Dubosc, Nelson Monfort, Christophe Dechavanne, Julien Courbet, Roselyne Bachelot, Laurent Baffie, Laurent Luyat, François Berleand, Rachid Arhab, Sophie Davant et beaucoup d'autres, seront diffusés les moments les plus drôles, les plus étonnants, émouvants et incontournables. Une soirée événement riche en images cultes, happenings, bonne humeur, chargée de rires et d'émotion.

**MONGEVILLE ET
MAGELLAN : UN AMOUR
DE JEUNESSE**

21h00



Lorsque Delphine, l'excentrique commissaire d'une exposition de peinture, se volatilise avec le chef-d'oeuvre de la collection, tout indique un vol savamment prémédité. À moins que cette disparition ne soit une mise en scène dont Delphine serait la victime, et qui expliquerait pourquoi elle avait alerté deux anciennes «connaissances», Mongeville et Magellan. À Bordeaux, terrain de leur ancienne rivalité amoureuse, les deux complices vont devoir retrouver cette femme qu'ils ont follement aimée, mais aussi apprivoiser sa fille. Car si chacun espère être l'homme providentiel qui lui ramènera sa mère, l'indomptable Sara est peu disposée à se laisser patronner



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**AL-ANDALUS,
UNE CIVILISATION
LÉGENDAIRE**

21h00



Pendant 8 siècles, juifs, chrétiens et musulmans ont partagé une civilisation commune en Espagne médiévale. Al-Andalus, territoire ibérique ainsi désigné pendant sa domination musulmane du début du VIII^e à la fin du XV^e siècle, est souvent considéré comme un paradis perdu, un lieu paisible du vivre ensemble entre les croyants des trois religions monothéistes. Si une cohabitation fut possible, elle n'empêcha toutefois pas nombre de persécutions, de décapitations et de conversions forcées. Cette société multiconfessionnelle reste toutefois unique dans l'histoire européenne et a donné naissance à une culture flamboyante

**LE MONDE DE JAMY
LA FRANCE FACE
AUX TEMPÊTES**

21h00



Vingt ans après les «tempêtes du siècle» de 1999, Le Monde de Jamy propose une enquête exceptionnelle. Avec plus de 4 000 km de côtes notre pays reste particulièrement exposé aux tempêtes. Sommes-nous à l'abri d'une nouvelle catastrophe de cette ampleur ? Sommes-nous bien préparés ? Le réchauffement climatique aggrave-t-il le risque ? C'est une cicatrice encore douloureuse dans notre histoire collective. Les 25 et 26 décembre 1999, alors que les Français s'apprentent à entrer dans le nouveau millénaire, deux tempêtes d'une violence sans précédent s'abattent sur notre pays. Vingt ans après cette catastrophe qui avait surpris tout le monde, Jamy enquête en métropole et en Outre-Mer

**INSTINCT
CLAP DE FIN**

21h00



Trois membres d'une même famille sont abattus lors d'une fusillade dans leur brasserie artisanale ; l'un d'eux se serait suicidé après avoir abattu les deux autres. Dylan et Lizzie, qui ne croient pas en cette piste, découvrent que la brasserie cachait aussi un trafic d'armes

**LES ENFOIRÉS JOUENT
LE JEU**

21h00



Cette soirée propose de fêter les 30 ans des Restos du Coeur, une association créée en 1989 pour venir en aide aux plus démunis. Dans «Les enfoirés jouent le jeu», les plus grands artistes se mobilisent autour de Nikos Aliagas pour fêter l'association en musique. L'animateur propose également un jeu, autour duquel les téléspectateurs pourront revivre les plus beaux moments des Enfoirés. Face à lui, 20 artistes vont tenter de répondre à toutes sortes de questions dans la joie et la bonne humeur. Les plus belles émotions, les classiques de la chanson française, les meilleurs fous rires...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RESTAURATION DE L'HÔTEL ES-SAFIR

RABEHI ANNONCE DES MESURES D'URGENCE



Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a annoncé, jeudi à Alger, de nouvelles mesures pour lever toutes les entraves administratives retardant le parachèvement des travaux de restauration de l'Hôtel Es-Safir. Des mesures ont été prises pour lever toutes les entraves administratives retardant le parachèvement des travaux de soutènement des fondations de l'immeuble de l'Hôtel Es-Safir, dans son côté adjacent à la salle de cinéma "El Mouggar", a fait savoir M. Rabehi lors d'une visite d'inspection au projet de restauration et de modernisation de l'Hôtel Es-Safir (Alger-centre), en compagnie du wali Abdelkhalek Sayouda, et de responsables du ministère du Tourisme. Ce projet entre dans

le cadre des opérations de modernisation de plusieurs structures hôtelières publiques, pour offrir des espaces touristiques de qualité dans la capitale, a-t-il indiqué. De son côté, le représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Zoubir Mohamed Sofiane, a déclaré que l'Hôtel Es-Safir, une fois ses travaux terminés durant le premier semestre de 2021, sera classé en Palace (5 étoiles), premier du genre en Algérie à offrir des prestations de rang mondial. S'inscrivant dans le cadre de la modernisation de plus de 70 établissements hôteliers relevant du Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), le projet de réhabilitation et de rénovation de l'hôtel "Es-Safir" connaît un rythme d'avancement "positif", a indiqué M. Zoubir, faisant état de la réception de plusieurs établisse-

ments à Oran, Boussaâda et Ain Salah. Le même responsable a rappelé l'enregistrement de plus de 2.200 projets touristiques, tous types confondus, pour un coût de plus de 1.500 milliards DA, dont des investissements 100% algériens, et autres réalisés en partenariat avec des étrangers. Le taux de réalisation a atteint 70%, a-t-il dit. Pour sa part, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a salué la décision du ministre de la Communication portant des mesures d'urgence pour le parachèvement des travaux de soutènement des fondations de l'immeuble de l'Hôtel Es-Safir, dans le côté adjacent à la salle de cinéma "El Mouggar", de façon à permettre à l'entreprise de réalisation algéro-italienne, d'accélérer le rythme de réalisation et de rattraper ce retard accusé.

AÉROPORT DE SÉTIF

SAISIE DE PRÈS DE 13.000 EUROS NON DÉCLARÉS

Une somme d'argent en devises, estimée à 12.800 euros non déclarée, a été saisie courant de cette semaine par la brigade de contrôle des voyageurs de l'aéroport des voyageurs de l'aéroport 8 mai 1945, relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi,

après de la Direction régionale de ce corps constitué. L'opération de saisie a eu lieu lors du traitement de deux vols internationaux vers la France à partir de l'aéroport 8 mai 1945 (Sétif), a souligné la même source, précisant qu'il s'agit-là d'une infraction au

change, selon la réglementation en vigueur. La brigade de contrôle des voyageurs relevant des Douanes, avait saisi durant les 10 derniers jours, une somme de 8.200 euros non déclarée, lors du traitement d'un vol international en provenance de France.



EFFONDREMENT D'UNE HABITATION

DEUX MORTS ET UN BLESSÉ À MASCARA

L'effondrement d'une habitation de trois étages, sise dans le quartier "Baba Ali", jeudi dans la ville de Mascara, a fait deux morts et un blessé, selon les services de la Protection civile de la wilaya.

Les personnes décédées sont le propriétaire de l'habitation, âgé de 50 ans et sa fille âgée de 18 ans. L'épouse du propriétaire s'en est sortie avec des brûlures de deuxième degré, et a été transférée au service des urgences de l'hôpital "Meslem Tayeb", avant d'être évacuée vers le CHU d'Oran où elle est hospitalisée au niveau du service des soins intensifs, précise la même source.

Selon les premiers éléments d'information recueillis auprès de la Protection civile, l'effondrement total de cette bâtisse, survenu jeudi aux alentours de 7 heures du matin et qui a endommagé des habitations voisines, est dû à une explosion engendrée par une fuite de gaz.

AFFAIRE DU CONCERT DE SOOLKING

6 mois de prison dont 3 avec sursis pour l'ex-DG de l'ONDA

L'ex-directeur général de l'Office national des droits d'auteurs (ONDA), Samy Benchikh, a été condamné par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), à une peine de six (6) mois de prison, dont trois (3) avec sursis, et une amende de 50.000 DA, dans l'affaire du concert du rappeur algérien Soolking. Trois autres responsables ont écopé chacun de six (06) mois d'emprisonnement, dont (04) avec sursis, et d'une amende de 50.000 DA. Ces derniers ayant été chargés, lors du concert, de veiller aux aspects organisationnel et sécuritaire de l'événement, ainsi qu'à la vérification des tickets d'entrée. A l'encontre de la société privée organisatrice du spectacle, le tribunal a prononcé une amende de 500.000 DA, alors que les autres accusés ont été acquittés. L'affaire remonte au 22 août dernier, lorsque cinq (5) personnes avaient péri et plusieurs autres blessées, dans une bousculade à l'entrée du stade du 20 août 1955 (Alger), qui avait abrité le concert.

IN-AMENAS (WILAYA DE ILLIZI)

DIX QUINTAUX DE KIF SAISIS

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés mercredi à Bordj-Bou-Argeridj et Oran, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 27 novembre 2019, suite à des opérations distinctes menées à Bordj-Bou-Argeridj/5e Région militaire et Oran/2e RM, quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et "dans le sillage des efforts continus visant à contre-carrer la propagation du fléau du narcotraffic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux et 80 kilogrammes, et ce lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près d'In-Amenas, wilaya de Illizi/4e RM", ajoute le communiqué du MDN.

AFFAIRE DE L'ÉTUDIANTE DÉCOUPÉE À BISKRA

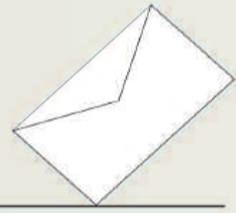
PEINE CAPITALE POUR L'ACCUSÉ

Le tribunal criminel près la cour de Biskra a tranché, tard dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le procès en appel dans l'abjecte affaire de l'étudiante Abir Hafida, assassinée et découpée à la scie par son voisin aidé de plusieurs membres de sa famille... Verdict : condamnation à mort contre le principal accusé. Le tribunal a aussi prononcé des peines allant de 3 à 5 ans, prononcées à l'encontre des membres de la famille (la mère, 2 frères et 3 sœurs). Rappel des faits. Il est 15h en ce lundi 26 février 2018, quand la jeune étudiante, Hafida Abir, quitte l'université pour rejoindre le domicile familial situé à la cité El Alia. A l'entrée de l'immeuble, elle rencontre son assassin dans la cage d'escalier. Celui-ci est son voisin de palier. Selon ce qu'ont rapporté plusieurs rubriques judiciaires, il l'entraîne dans sa maison et la tue, parce qu'elle a catégoriquement refusé ses avances. Il avouera devant la barre, avoir découpé le corps de la jeune fille avec une scie et emmaillotté les membres avec des morceaux de tissus mis dans des sacs-poubelle en plastique ! Avec l'aide de sa mère, âgée de 61 ans, de ses deux frères et de ses trois sœurs trentenaires, le meurtrier a ensuite disséminé, dans la nuit de lundi à mardi 27 février 2018, les parties du corps de la victime, à plusieurs emplacements de la ville de Biskra.

Fajr	06h06
Dohr	12h36
Asr	15h14
Maghreb	17h33
Icha	18h59

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⴻⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ

JE CHOISIS L'ALGÉRIE...
JE VOTE



الانتخابات
الرئاسية

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⴻⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
ديسمبر 12 2019



السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⴻⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ

الجزائر _ تنتخب